



# Champagné-Saint-Hilaire

N°36



## École publique « ANDRÉ LÉO »

Victoire Léodile BÉRA, dite André Léo

Romancière - Journaliste

18 Août 1824 - 20 Mai 1900

Habitante de Champagné-Saint-Hilaire de 1830 à 1851

# Bulletin Municipal





- Menuiserie
- Cloisons sèches
- Isolation

1 route de Gençay  
86160 Champagné St Hilaire

Tel : 06.80.65.48.44

Mail : [d.e.thomas@laposte.net](mailto:d.e.thomas@laposte.net)



*Écurie de propriétaire  
Centre équestre  
Balade en calèches*

*Adeline Mariette*

Contact :

 [Mariette.ade@gmail.com](mailto:Mariette.ade@gmail.com)

 06.21.66.97.3

 [Les Ecuries du Moulin de Chaume](#)

# Redin Alexis

Terrassement, Aménagement

Bois Brunet

86160 Champagné-Saint-Hilaire

06 68 59 79 02

[redin.alexis@gmail.com](mailto:redin.alexis@gmail.com)





### HYPNOTHÉRAPEUTE ET RÉFLEXOLOGUE.

Après une dizaine d'année dans les Yvelines, je suis arrivée dans la Vienne début septembre et j'ai décidé d'installer mon cabinet à Champagné-Saint-Hilaire

*Dans ma boîte à outils, il y a l'hypnose, la réflexologie et les massages.*

**À quoi sert l'hypnose ?** Elle sert à trouver des solutions pour sortir des comportements, perceptions, ressentis désagréables, dépassés ou toxiques. Elle facilite les changements que l'on souhaite (exemple : je sais que je ne devrais pas grignoter et pourtant je le fais, c'est plus fort que moi... je sais que je ne devrais pas fumer et c'est plus fort que moi etc.), bref, l'hypnose sert à **changer** ce que l'on a envie ou besoin de changer.

**Pour qui ?** Dans mon cabinet, je reçois des enfants (à partir de 6 ans), des adolescents, et des adultes sans aucune limite d'âge.

**Pour quoi ?** Phobies, troubles du comportement, addictions, anxiété, angoisses, problèmes de sommeil, d'alimentation, dépression (pour plus de détails, rdv sur mon site [www.jhypnose.eu](http://www.jhypnose.eu))

**Comment ?** Très simplement, l'état d'hypnose étant un état tout à fait naturel que tout le monde vit au quotidien ! Vous conduisez et êtes absorbés dans vos pensées ? Vous êtes en état d'hypnose. Vous contemplez un feu de cheminée et vous êtes ailleurs ? Vous êtes en état d'hypnose. Vous êtes connecté à votre imaginaire, à vos émotions, transporté par une musique ou un paysage ? Vous êtes en état hypnose.

L'hypnose est un état naturel au cours duquel l'attention au monde extérieur est diminuée pour permettre à l'inconscient d'être plus présent et de percevoir de nouvelles ressources. Sous hypnose, il va être possible de gérer la douleur, la dépression, le stress, améliorer la confiance en soi.

#### Et la réflexologie ?

Son but n'est pas de traiter ou de diagnostiquer un trouble médical précis mais de **stimuler** notre capacité d'**auto-guérison**. Elle permet de prendre soin de soi, sur le plan physique, mental et émotionnel. La **réflexologie** est une technique efficace qui a pour but de stimuler les facultés d'auto-guérison et d'équilibre du corps.

#### Et les massages ?

Comme la réflexologie, l'objectif n'est pas de traiter ou guérir mais d'apporter au corps la possibilité de retrouver son équilibre. Les massages sont, de ce fait, très complémentaires avec l'hypnose.

Aucune de ces techniques ne vaut ni ne remplace un avis médical.



Estelle ORECCHIONI,  
Espace de Soins et de Santé.  
RDV au 06 13 90 10 88  
ou par mail [estelle@jhypnose.eu](mailto:estelle@jhypnose.eu)

## NOUVEAU

**A Champagné Saint Hilaire :**

# JEREM' Peinture



- Peintures et Décoration
- Revêtements murs et sols
- Peintures extérieures
- Nettoyage extérieur

06.12.60.09.15

[jerempeinture@gmail.com](mailto:jerempeinture@gmail.com)

## dnet86

☎ 07 49 522 688

[dnet86@outlook.com](mailto:dnet86@outlook.com)



### Débarras

- Maison, cave , grenier, ...
- Encombrants, déchets, débris, ...



### Nettoyage

- Particuliers, professionnels
- Logements insalubres
- Fin de chantier, ...



### Entretien du jardin

- Tonte
- Taille de haie
- Débroussaillage, ...

DEVIS  
GRATUIT

Suivez-nous sur  
<https://dnet86.fr>



## GÎTES DU MOULIN DE CHAUME

Olivier PIN

Le Moulin de Chaume

86160 CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE



GÎTE DU  
MOULIN DE CHAUME  
12 PERSONNES



GÎTE DE LA BUTTE  
2/6/8 PERSONNES

06.81.65.12.97

[pinolivier@orange.fr](mailto:pinolivier@orange.fr)

[www.les-gites-du-moulin-de-chaume.fr](http://www.les-gites-du-moulin-de-chaume.fr)



## DÉCOUVREZ LE GÎTE COMMUNAL



### **Ouvert toute l'année avec :**

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE  
23 COUCHAGES (7 CHAMBRES)  
ACCÈS HANDICAPÉ  
CUISINE AMÉNAGÉE-COUR AVEC BARBECUE  
SÉJOUR AVEC TV, 32 PLACES ASSISES  
ACCÈS WIFI DANS 6 CHAMBRES  
ADAPTÉ POUR SÉMINAIRES  
RESTAURANT À CÔTÉ

## VENEZ EN FAMILLE À LA BASE DE LOISIRS

### DES TROIS FONTAINES



**Petits et grands, vous pourrez vous promener autour des**

**2 grands étangs qui sont ouverts à la pêche communale  
(renseignements en mairie).**

**Des jeux d'enfants sont accessibles,  
une aire de pique-nique, un mini golf,**

Mail : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
[www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)



« Au plaisir des mots et de l'image »  
BIBLIOTHÈQUE / MULTIMÉDIA  
ESPACE de DÉTENTE et de RENCONTRE

## Bibliothèque Municipale

**Inscription gratuite permettant d'accéder gratuitement aux documents de la bibliothèque et aux ressources numériques**

de **LIRE EN VIENNE** : livres numériques, films, presse, musique, cours en ligne (photos, couture, sports, langues, code de la route...)

**Horaires d'ouverture :**  
**Mercredi de 10h30 à 12h30**  
**Jeudi de 17h à 18h30**  
**Samedi de 10h à 12h**



La bibliothèque municipale est animée par des bénévoles de

« Murmures et Cultures à Champagné ». Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez-nous !

Pour tout renseignement, s'adresser à la bibliothèque :

Tél. 05 49 37 48 89

E-mail : [biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr](mailto:biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr)





# Sommaire

## Le Mot du Maire

4

### 1 - La Vie Communale

- Chiffres clés, État Civil	5
- Conseil Municipal, Personnel	6-7
- Les budgets	8-9
- Les réalisations et les projets	10-17
- Les évènements communaux et les loisirs	17-28

### 2 - La Vie Pratique

◇ <b>Mairie et Agence Postale</b>	29
◇ <b>Informations Générales</b>	
- Numéros d'urgence, Gendarmerie Nationale,	
- Défibrillateur, Responsabilités citoyennes	30-32
- Papiers d'Identité, Carte Grise, Préfecture, recensement	33-35
- Urbanisme	36
- Plui, Canton, Conseillers Départementaux	37
- Comité local de la Source Bleue	38
- Eaux de Vienne Siveer, Orange	39
- Déchèterie, Énergies Vienne	40-42
◇ <b>Syndicat Mixte du Clain Sud</b>	43
◇ <b>Communauté de Communes du Civraisien en Poitou</b>	44
◇ <b>Tarifs Communaux</b>	45-47
◇ <b>Liste des Artisans et Commerçants</b>	48-49
◇ <b>Famille et Enfance</b>	
- Cantine, Garderie, Ramassage scolaire,	
- Assistantes Maternelles et sociales,	50
- Accueil de Loisirs, Centre social ( Mille Bulles)	51
-École	52
◇ <b>Culture et Loisirs</b>	
- Bibliothèque Municipale	53-54
◇ <b>Réseaux de Soutien et de Solidarité</b>	
- Présence Verte Services, ADMR	55
- CIF-SP, Pluriservices	56
- LACEPA	57
- Mission Locale	58
◇ <b>Calendrier des Fêtes et Événements</b>	59

### 3 - La Vie Associative

◇ <b>Bibliothèque et Tableau des Associations</b>	60
◇ <b>Communiqués des Associations</b>	
-ADEPV86, ADEPEN	61
- André Léo, Comité FNACA	62
- ACCA	63
- Communauté Locale	63-64
- Gymnastique Volontaire	64
- APE	65
- Jumelage Saint-Romphaire	66
- SC Champagné-Saint-Hilaire	66
- Comité des Fêtes	67
- Murmures et Cultures à Champagné	68
- Ensemble Vocal	68
- Jardin à Grandir	69
- Merveilleux Noël	70
- Let's Go, Allons-y !	70
- Terre Paille et Compagnie	71
- Ferment'haie	72
- Donneurs de Sang Bénévoles	72

### 4 - Expression Libre

- Noël des années 40	73-74
- Poème « Janvier »	74

#### **Comité de rédaction**

Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF

Comité de rédaction et de relecture :

Jacky DIDIER, Natalie FRANÇOIS-DIT-SORTON, Annette BOSSEBOEUF, Olivier PIN

Secrétariat : Patricia Faria RODRIGUES



## **Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,**

Le virus s'est un petit peu éloigné en 2022, mais un mal peut en cacher un autre... Sur le dernier mot du maire, j'écrivais que des dictateurs rôdaient autour de nous; l'un est passé à l'action et la guerre est à notre porte. J'apporte un soutien total au peuple ukrainien attaqué sur son sol.

En 2022, beaucoup d'êtres chers nous ont quittés, ils nous manquent; que leurs familles reçoivent toute mon amitié !

Nous avons continué avec des investissements importants tout au long de l'année :

- La rénovation complète de l'école primaire qui porte désormais le nom d' « André Léo », est terminée.
- La bibliothèque municipale s'est agrandie, et des outils informatiques y sont à la disposition des habitants.
- Le standard téléphonique de la mairie a été remplacé.
- Un hangar aux ateliers municipaux a été construit pour abriter le matériel.
- Deux logements sont en cours d'aménagement dans la maison « Brockett », rue du Presbytère.
- Et nous avons rendu hommage à un homme qui défendait, enseignait la liberté, la laïcité, avec l'installation du pupitre « Samuel Paty » dans le pré de la cure.

Une bonne nouvelle : la reprise du haras par les frères Bouvier ; ils sont les bienvenus, et je leur souhaite de la réussite et des projets ambitieux pour ce lieu emblématique pour notre commune.

Vous trouverez, dans ce bulletin municipal l'ensemble des réalisations de 2022, et vous y trouverez aussi les projets envisagés en 2023 :

- Actions sur les maisons non entretenues, pour que le bourg ne soit plus « une friche ».
- Poursuite du projet Âges & Vie sur les terrains de la zone des tilleuls.
- Projet de télémedecine avec les infirmières, dans l'espace de soins et de santé.
- Adressage de toutes les habitations dans les villages.
- Sans oublier la révision du PLUi par la Communauté de Communes, soyez à l'écoute !

Notre commune est active, grâce à vous tous, associations, bénévoles, entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, employés, élus... ; elle est reconnue, c'est grâce à la participation de tous, un grand merci !

Pour cette année 2023, je formule le vœu que notre ruralité ne soit pas oubliée, et qu'on nous laisse vivre en nous autorisant à construire dans nos villages et hameaux, sources de vie de notre pays. Nous nous battons pour obtenir des subventions, et nous les obtenons ; un grand merci à ceux qui oeuvrent pour la ruralité ! **Ils se reconnaîtront.**

**Je vous présente mes vœux les plus sincères, que cette nouvelle année 2023 vous apporte travail, santé, bonheur, sérénité, amour, partage, solidarité !**

**Bonne lecture... !**

**Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF**

# 1 - LA VIE COMMUNALE

## Les Chiffres Clés

Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés « Champagnois », sont au nombre de 1011 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (population municipale : 992 / population comptée à part : 19).

La superficie est de 46.9 km<sup>2</sup>. Champagné-Saint-Hilaire est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le plus haut lieu habité du département, l'altitude y est de 195 mètres.

## L'État Civil



### Naissances

9 « petits bouts » ont pointé le nez sur la commune pendant cette année.

22/02/2022 Johan BRISSAC PASTEUR  
05/08/2022 Élyne DECHANSIAUD  
24/08/2022 Anastasia NOIRAUD

et six autres que les parents ne souhaitent pas publier dans la presse.

La commune offre à chaque naissance d'enfant, dont les parents sont domiciliés à Champagné-Saint-Hilaire, la somme de 70 € pour ouvrir un livret à la Poste de Vivonne.



### Mariages

23/04/2022 Dominique BONY et Jean Noël BELLICAUD  
14/05/2022 Julietta DIJOUX et Dimitri PRINER  
28/05/2022 Florence PERCEAU et Alexandre BONILLO  
03/03/2022 Adeline SAULNIER et Pierre-Médéric KOCIELSKI  
13/08/2022 Lucie LANDRI et Grégory DAVION  
17/09/2022 Kathleen BRIFFOTEUX et Aurélien BLANC  
05/12/2022 Marion GRANDON et Thomas ROBBE



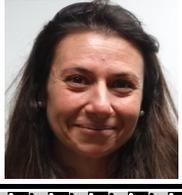
### Décès

11/01/2022 Robert BONNIN  
01/04/2022 Raoul MUZARD  
03/04/2022 Anne-Marie RAS née LHUILLIER  
16/04/2022 Patrice RIOU  
24/05/2022 Louis VIBRAC  
25/07/2022 Robert GENAIVRE  
09/08/2022 Mauricette COUSIN née PIGNON  
23/09/2022 Sylvie PINTUREAU née TOUSSAINT  
23/09/2022 Maurice GOURDEAU  
28/09/2022 Michel FILLON  
29/09/2022 Hélène GOURDEAU née CARRON  
19/10/2022 Martine DEZOUICHE née BERNARD  
07/11/2022 Simone REVERDY née TINGAUD  
10/11/2022 Bernard LAFON  
27/11/2022 Claude GUILLAUD  
25/12/2022 Annette NADEAU née TOUCHARD  
25/12/2022 Marie-Josèphe GUIRAUD

Présentation du Conseil Municipal élu le 25 mai 2020

Gilles Bosseboeuf, Maire depuis avril 2008



Prénom NOM	Fonction	Prénom NOM	Fonction
 Jacky DIDIER	1 <sup>er</sup> Adjoint	 Vincent BONNIN	Conseiller
 Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON	2 <sup>ème</sup> Adjointe	 Vincent COISCAUD	Conseiller
 Olivier PIN	3 <sup>ème</sup> Adjoint	 Sylvie FABA	Conseillère
 Nadine MEMIN	4 <sup>ème</sup> Adjointe	 Thomas LHOMMEAU	Conseiller
 Gladys SIRE	Conseillère	 Hugo ROUSSEL	Conseiller
 Sylvie BAZILLE	Conseillère	 Eric INGWILLER	Conseiller

La composition du Conseil Municipal a changé en 2022; Marie ALEXIS et Ludovic BERGÈS ont démissionné pour des raisons personnelles.  
Nous sommes donc 13 au Conseil Municipal.

**Gilles BOSSEBOEUF**

La Municipalité emploie 13 personnes qui assurent la bonne marche de la commune.

Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, quatre agents, Fabrice, Christian, Brigitte et Haydn se répartissent le travail, secondés par Jean-Christophe.

À la mairie, trois secrétaires, Florence, Patricia et Céline se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale communale.

La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se répartissent les tâches de la manière suivante :

- Fabienne qui travaille la moitié de son temps au secrétariat de la mairie pour la mise en place de l'adressage des villages, et l'autre moitié seconde l'enseignante de grande section et CP et assure la surveillance de la pause méridienne
- Une apprentie ATSEM, Léna, dans la classe de petite et moyenne sections
- A l'école, Marie assure la garderie et seconde l'enseignante des très petite, petite et moyenne sections.
- Fabienne seconde l'enseignante de grande section le matin.
- Les repas sont préparés sur place par Béatrice et Marylène.

La surveillance de la récréation pendant la pause méridienne est assurée par nos agents municipaux, responsables aussi de la propreté et de l'hygiène des locaux (école, mairie, salle des fêtes, gîte, bibliothèque).

Marie, Béatrice et Céline interviennent à la bibliothèque municipale

Les quatre grands domaines de compétences :

- Le service technique
- Le service scolaire et périscolaire
- Le service administratif
- La Bibliothèque Municipale



Christian, Haydn, Fabrice, Brigitte et Jean-Christophe



Patricia, Florence, Céline et Fabienne



Fabienne, Béatrice, Marylène, Léna et Marie

Mairie : Investissement en euros

Opérations	Désignation	Dépenses		Recettes
1051	Mobilier	550,54 €		0,00 €
1059	Réserve foncière 3	886,50 €		0,00 €
1063	Pré étude LE GOUPILLAUD 2	2000,00 €		0,00 €
1067	Patrimoine	500,00 €		0,00 €
1071	Amélioration des locaux	30 000,00 €	Subvention et emprunt	18 000 €
1077	Accessibilité grande salle des fêtes	500,00 €		0,00 €
1081	Aménagement de l'espace	1 200,00 €		0,00 €
1083	Isolation des classes phase 1	8 956,26 €		0,00 €
1086	Matériel et informatique 2019	41 000,00 €	Subvention	17 500,00 €
1087	Défense incendie	2 352,00 €		0,00 €
1088	Eclairage public Renaudot	18 000,00 €	Subvention et emprunt	18 000,00 €
1089	Espace soins et santé	3 000,00 €		0,00 €
1090	Isolation des salles de classe phase 2	180 000,00 €	Subvention et emprunt	120 000,00 €
1091	Aménagement espace bibliothèque	64 176,45 €	Subvention	6 550,00 €
1093	Maison BROCKETT	190 000,00 €	Subvention	133 365,00 €
1094	Aménagement des bâtiments et des espaces	100,00 €		0,00 €
1096	Création d'un hangar de stockage	75 000,00 €	Subvention	11 000,00 €
1097	Bâtiments AB75 et AB260 et consolidation	7 937,00 €		0,00 €
1098	Urbanisation terrain des Tilleuls	0,00 €	Emprunt	157 167,00 €
1099	Numérotation des habitations et des rues	100,00 €		0,00 €
1100	Réhabilitation logement rue Étienne Saby	230 000,00 €		185 941,00 €
1101	Réhabilitation lter route Sommières	147 660,00 €	Subvention et emprunt	125 843,64 €
1102	Réhabilitation parking accès rte Anché	120 000,00		80 000,00 €
*NI	Non individualisé	51 924,60 €		150 000,00 €
*OF	Opération financière	83 800,00 €		496 276,73 €
			Excédent d'investissement reporté	117 799,37 €
			Virement de la section de fonctionnement	183 000,00 €
			FCTVA	38 708,77 €
			Taxe d'aménagement	2 500,00 €
			Excédents de fonctionnement capitalisés	149 981,59 €
			Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00
			Amortissement bâche incendie Chaume	1 800,00 €
			Réseaux d'adduction d'eau	1 087,00
		1 519 643,37 €		1 519 643,37 €

# Les budgets

## Mairie : Fonctionnement

### Dépenses

Cha-pitres	Désignation	Total Budget
011	Charges à caractère général	204 840,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	405 100,00 €
014	Atténuations de produits	1 440,00 €
65	Autres charges de gestion courante	46 770,00 €
66	Charges financières	19 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	930,00 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 900,00 €
022	Dépenses imprévues	7 952,09 €
023	Virement à la section d'investissement	183 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 887,00 €
	<b>Total Général</b>	<b>874 019,09 €</b>

### Recettes

Cha-pitres	Désignation	Total Budget
013	Atténuations de charges	13 000,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	103 120,00 €
73	Impôts et taxes	282 847,93 €
74	Dotations, subventions et participations	305 661,70 €
75	Autres produits de gestion courante	102 024,60 €
76	Produits financiers	10,00 €
77	Produits exceptionnels	12 830,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	39 724,86 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 800,00 €
	<b>Total Général</b>	<b>874 019,09 €</b>

## Multi - Commerces : Investissement en Euros

Opérations	Désignation	Dépenses	Recettes
*NI	Non individualisé	3 450,00	0,00
	Autres bâtiments publics	3 450,00	0,00
*OF	Opération financière	11 820,53	0,00
	Déficit d'investissement reporté	5 460,53	6 744,00
	Emprunts en euros	5 800,00	7 966,53
	Dépôts et cautionnements reçus	560,00	560,00
	<b>Total Général</b>	<b>15 270,53</b>	<b>15 270,53</b>

## Multi - Commerces : Fonctionnement

### Dépenses

Cha-pitre	Désignation	Total Budget
011	Charges à caractère général	1 294,90
	Bâtiments publics	1 294,90
65	Autres charges de gestion courante	10,00
	Autres	10,00
66	Charges financières	600,00
	Intérêts réglés à l'échéance	600,00
022	Dépenses imprévues	100,00
023	Virement à la section d'investissement	6 744,00
	<b>Total Général</b>	<b>8 748,90</b>

### Recettes

Cha-pitre	Désignation	Total Budget
75	Autres produits de gestion courante	7 300,00
752	Revenus des immeubles	7 300,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 448,90
	<b>Total Général</b>	<b>8 748,90</b>

École publique « André Léo »

La fin de travaux colossaux mais néanmoins nécessaires.

**Mise en conformité thermique et phonique des salles de classes.**

**Phase 1 : aile gauche de l'école 2020-2021**

**Coût de l'opération HT :** 126 000,00 €

**Financement :**

- ⇒ État (DSIL) : 50 400,00 €
- ⇒ Etat (DETR) : 37 800,00 €
- ⇒ Communauté de Communes CCCP 12 600,00 €
- ⇒ Commune (autofinancement) 25 200,00 € (la commune récupère le FCTVA l'année suivante)

**Phase 2 : aile droite de l'école 2021-2022**

**Coût de l'opération HT :** 150 000,00 €

**Financement :**

- ⇒ Etat (DSIL + DETR) 105 000,00 €
- ⇒ Communauté de Communes CCCP 15 000,00 €
- ⇒ Commune (autofinancement) 30 000,00 € (la commune récupère le FCTVA l'année suivante)

**La cantine : 2022**

**Coût de l'opération HT :** 22 742,81 €

**Financement :**

- ⇒ Département (ACTIV 3) : 18 000,00 €
- ⇒ Commune (autofinancement) 4 742,81 € (la commune récupère le FCTVA l'année suivante)

**Projet de Territoires Numériques Educatifs (TNE) : fin 2022**

Extrait du courrier du Président du Conseil Départemental de la Vienne et de la Présidente de l'association des Maires de la Vienne en date du 10 février 2022.

« Annoncé par le Premier Ministre Jean Castex lors de sa visite sur la technopole du Futuroscope le 8 octobre 2021, le département de la Vienne est retenu dans le dispositif « Territoires Numériques Educatifs » (TNE), avec 11 autres départements du territoire national.

Ce projet, en place jusqu'en 2025, doit permettre la mise en œuvre de la continuité pédagogique et de réduire la fracture numérique.

Il s'articule autour de quatre leviers d'actions :

**Equiper** les écoles et les collèges,

**Former** les enseignants aux usages du numérique,

**Mettre** à disposition des ressources numériques pour les enseignants et les élèves,

**Accompagner** à la parentalité.

Le Département est par ailleurs d'ores et déjà engagé aux côtés des services académiques. »

Dans le cadre de l'opération soutenue par l'Etat dans le cadre du projet « Territoires Numériques Educatifs (TNE), de France 2030, opérée par la Caisse des Dépôts (la banque des territoires), nous avons souhaité de suite nous engager.

Ce projet est soutenu par l'État à hauteur de 70%. L'équipement prévoit 3 écrans numériques 75 pouces, 1 écran numérique 65 pouces, 12 tablettes, 5 ordinateurs portables, onduleurs, points d'accès wifi et 4 visualiseurs.

**Coût de l'opération HT :** 26 104,64 €



**Financement :**

- ⇒ Département (Activ4 France 2030) 18 273,27€
- ⇒ Commune (autofinancement) 7 831,37 €

**Total de l'investissement pour l'école :**

→ 316 896,06 €

**Autofinancement de la commune :**

→ 67 774,18 €

La commune remercie tous les services publics pour leur aide indispensable à la réalisation de tels investissements.

L'effort de tous a fait que l'école André Léo de Champagné-Saint-Hilaire est certainement parmi les plus belles écoles du département.



Nous souhaitons que les enfants profitent pleinement de ces infrastructures et de la compétence de leurs professeurs pour s'assurer la meilleure réussite.

Jacky DIDIER

## Maison Brockett

### Aménagement de deux logements locatifs 2 et 2bis rue du Presbytère

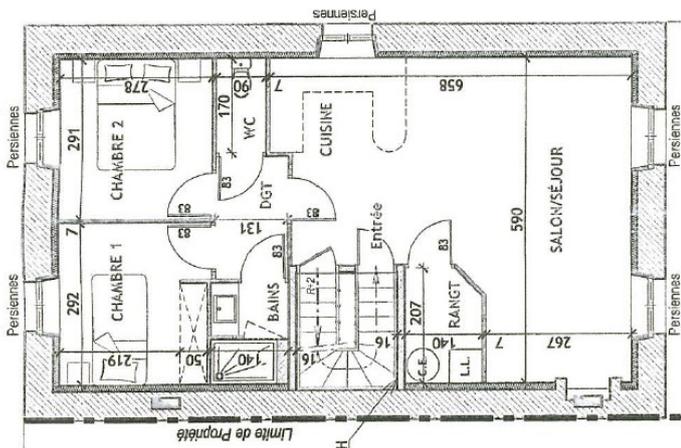
Un joli petit logement en rez-de-chaussée avec un peu plus de 45 m<sup>2</sup>.

Un logement plus spacieux avec entrée en rez de chaussée et premier étage de plus de 55 m<sup>2</sup>.

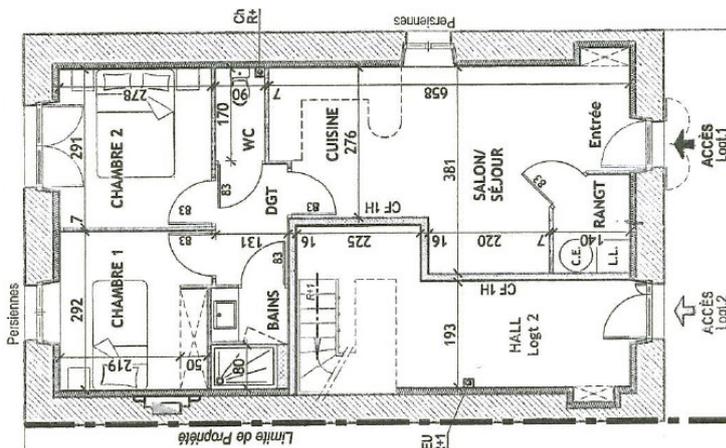
**Coût de l'opération HT : 133 332,00 €**

### Financement :

- État 79 865,00 €
- Communauté de Communes CCCP 10 000,00 €
- Syndicat Energie Vienne 15 500,00 €
- Commune (autofinancement) 27 967,00 €



1<sup>er</sup> étage



Rez-de-Chaussée

Jacky DIDIER

## Création d'un hangar de stockage du matériel aux ateliers municipaux

Au fil du temps, la commune s'est équipée de matériel : tracteurs, tractopelle, tondeuses, remorques, et autres. Tout ce matériel ne rentrait pas dans les locaux existants, soit faute de place, soit bâtiment inadapté car trop bas.

La construction de ce bâtiment permet de tout mettre à l'abri.

**Coût de l'opération HT : 42 520,00 €**

### Financement :

- Département (ACTIV3) : 29 000,00 €

- Commune (autofinancement) 13 520,00 €



Jacky DIDIER

## La Bibliothèque Municipale s'est agrandie

De 75 m<sup>2</sup> à 113 m<sup>2</sup> (y compris l'entrée qui sert de salle d'exposition), soit 38 m<sup>2</sup> d'espace agréable et confortable pour recevoir les lecteurs et les visiteurs de la bibliothèque les mercredi matin, jeudi soir et samedi matin.

### Coûts et financements :

#### Construction :

53 974,34 € HT

- ⇒ Communauté de communes CCCP 5 810,00 €
- ⇒ Département 29 000,00 €
- ⇒ Commune (autofinancement) 19 137,34 € HT (la commune récupère le FCTVA l'année suivante)

#### Aménagement : 17 572,83 € HT

- ⇒ Communauté de communes CCCP 1 757,28 €
- ⇒ D.R.A.C. 8 786,42 €
- ⇒ Commune (autofinancement) 7 029,13 €

### La Bibliothèque Municipale s'est agrandie (suite)

#### Livres :

2 € par habitant ce qui représente 4 408,00 € pour deux ans.  
⇒ D.R.A.C. ( 50% ) 2 204,00 €  
⇒ Commune 2 204,00 € ( 1 102,00 € cette année et 1 102,00 € l'année prochaine)



Jacky DIDIER

### Projet âges et vie, diagnostics archéologiques

Ce projet (voir le précédent bulletin municipal 2022 page 13 ) avance lentement car la DRAC a demandé un diagnostic archéologique sur la zone d'implantation d'Âges & Vie.



Ce diagnostic archéologique a été réalisé en octobre 2022, un fossé gaulois a été découvert ainsi que des amphores romaines.

Nous attendons le rapport de ce diagnostic, et la DRAC décidera s'il faut faire des fouilles. S'il y a

des fouilles, elles seront réalisées mécaniquement, car le sol est très dur, la durée en sera d'un mois environ.

Parallèlement à ces fouilles, Âges & Vie a fait des carottages pour une étude de sol.

Nous espérons que les travaux pour ce projet de création de deux maisons d'accueil avec huit chambres chacune pour l'accueil de 16 à 20 résidents, et de logements pour les employés (création de six emplois), débuteront en 2023.



Texte et photos Gilles BOSSEBOEUF

### Adressage des villages

Le bourg et les villages de Limes et Fougeret sont titulaires de numéros depuis plusieurs années. L'État nous demande d'attribuer une adresse pour chaque habitation ; nous avons donc défini des règles pour l'attribution des adresses dans les villages :

- En venant du bourg, numéros pairs à droite, numéros impairs à gauche.
- Le nom de la rue sera le nom du village. Exemple : 1 Says.
- Rue principale de 1 à 99, rues perpendiculaires 100 à 199 à gauche et 200 à 299 à droite, etc... S'il y a des rues perpendiculaires aux autres rues, on reste dans la même centaine.

- Les coordonnées GPS sont prises sur la maison d'habitation.
- Dans la mesure du possible, il n'est pas attribué de numéros 13, sauf numéros déjà existants.
- L'attribution prend en compte la numérotation de constructions possibles ultérieurement ou de réhabilitation de bâtiments existants.

C'est avec ces règles que nous avons établi un recensement de toutes les habitations de la commune. Les nouvelles adresses permettront une meilleure reconnaissance de notre territoire, aussi bien pour la poste, les livraisons ou les services de secours. Cela nécessitera que vous réalisiez les démarches administratives nécessaires pour

### Adressage des villages (suite)

remettre en conformité vos documents d'identité et les adresses de facturation auprès de vos différents fournisseurs.

Le budget communal prévoira la fourniture des numéros auprès de chaque habitation et nous en profiterons, si possible, pour mieux identifier un certain nombre de villages dont les pancartes ne sont plus en état.

Nous restons, bien sûr, à l'écoute de vos remarques.



Olivier PIN

### Voirie



2022, une année de transition.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons comme entreprises la STPR de Charentes et son homologue LabbéTP pour tout ce qui est gros oeuvre, habituées à travailler sur le Sud Vienne depuis de nombreuses années. Le Conseil Municipal a sélectionné un certain nombre d'axes prioritaires à réparer et entretenir parmi les plus endommagés de la commune.

Le budget intercommunal de 1€/m en ce domaine représente environ 64000 € de réparations pour la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Le choix retenu en investissement a été fait sur la route de Marnay, la route de Pilochet et a permis de finir la route de Limes, en conclusion des travaux d'eau potable réalisés l'an dernier.

Les réparations plus ponctuelles ont été réalisées en régie par les employés communaux pour ce qui est du bouchage des nids de poule et par les services de la CCCP pour les reprises au PATA sur les routes des Brousses, des Moisnières et de la Gaudière, route de la Ferraudière, route de la Rouère. En attendant le programme 2023 normalement assuré par les mêmes entreprises, la remise en état des bandes de peinture du bourg a été réalisée par nos équipes municipales. Merci à eux pour l'ensemble des travaux réalisés encore cette année.

Je n'oublierai pas non plus les exploitants agricoles qui ont remis en état certains chemins ruraux. Ce service rendu à l'ensemble de notre collectivité mérite d'être salué.

Olivier PIN

### Enfouissement des réseaux

Comme nombre d'entre vous ont pu le remarquer, l'apprécier ou en subir les effets perturbateurs, depuis plus de 5 ans, les services de SRD appliquent sur notre territoire une politique d'enfouissement des lignes électriques 20000 volts. Le poste source du Laitier permet de renforcer la sécurité des réseaux et de l'approvisionnement de notre territoire en électricité. Sa position centrale vis-à-vis d'un certain nombre de communes fait que nous devons nous réjouir de cette sécurité énergétique. Le raccordement des communes de Romagne, Brux, Sommières, La Ferrière, Marnay permettent également de collecter les énergies renouvelables de ces territoires.

La contrepartie reste quand même la traversée de notre commune par plus de 90 km de lignes dont l'enfouissement perturbe le trafic routier lors des travaux et détériore un certain nombre de routes communales et rurales. Nos sols sont fragiles et nous insistons fortement auprès des autorités pour en obtenir réparation et remise en état. La bonne

nouvelle est que ces tranches de travaux touchent à leur fin et que les engins de chantiers auront bientôt fini leurs opérations, ne laissant que quelques raccordements mineurs à effectuer.

Outre la sécurisation des réseaux, la disparition d'un certain nombre de réseaux aériens, notamment sur le bourg, permettent d'alléger certaines contraintes d'entretien, voire de constructibilité.

Nous avons d'ailleurs profité de la dernière tranche de travaux pour effectuer la remise en état de l'éclairage public de la cité Renaudot, diminuant les coûts d'installation et bénéficiant d'un éclairage plus économe.

J'en profiterai pour remercier la dernière entreprise avec laquelle nos rapports sont restés faciles et réactifs, permettant de soulager les suivis, ce qui n'avait pas été évident avec d'autres intervenants par le passé.

Ces enfouissements ne seront probablement qu'une étape dans l'attente de nouveaux projets. Nous assurerons comme à notre habitude la

### Enfouissement des réseaux

défense de vos intérêts pour que notre commune reste vivante et attractive et surtout sans désagréments importants.

En attendant les prochaines étapes, nous restons vigilants jusqu'à la fin de ces travaux.

Olivier PIN

### Le Cimetière

Nous avons terminé l'inventaire des concessions du carré D destinées à la reprise. Nous allons pouvoir ainsi lancer la procédure qui s'étale sur 4 ans. Des concessions dans le carré B et C sont toujours disponibles. Des cases dans le columbarium sont vacantes. Vous pouvez d'ores et déjà en réserver. Pour rappel, les concessions disponibles sont indiquées par une plaque.

Nous sommes toujours en réflexion au sujet de l'aménagement et l'entretien dans le respect de la loi qui impose l'abandon de l'utilisation des pesticides chimiques dans de nombreux lieux publics dont le cimetière. Ainsi, nous vous rappelons dans la mesure du possible que chacun doit entretenir les concessions des membres auxquels il est rattaché. Un effort collectif soutenu par la commune est

nécessaire pour la sauvegarde de ce lieu de recueillement dans lequel reposent des êtres qui nous sont chers.

Ainsi, nous avons mis en place une zone plus importante d'accueil des déchets. Afin de favoriser le tri, celle-ci est compartimentée et il est souhaitable que chaque usager respecte l'utilisation des bacs de dépôt : déchets en plastique, déchets verts hors pot et plastique et un emplacement sur lequel vous pouvez déposer et prendre ce qui est réutilisable.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui fleurissent et entretiennent leurs concessions et parfois celles qui sont dans l'oubli.

Nadine MEMIN

### Les Logements Communaux

La commune dispose d'un parc locatif important qu'elle ne cesse d'améliorer et d'enrichir. Outre les 11 logements qui sont tous loués, nous allons proposer deux autres habitations totalement réhabilitées sises rue du Presbytère; les travaux avancent bien.

Quant aux locaux commerciaux, il reste un seul

local disponible dans l'espace de soins et de santé. Pour tout renseignement concernant les logements et les locaux commerciaux et professionnels, n'hésitez pas à nous contacter :

Mairie au 05.49.37.30.91

Nadine MEMIN

### Les ateliers numériques

Pour la troisième année consécutive, nous avons accueilli l'association Cif-SP dans notre commune pour le plus grand plaisir des participants. Pour rappel, cette association propose et anime gratuitement des ateliers numériques. Ces ateliers ont pour but d'aider des personnes qui désirent se familiariser avec l'outil informatique sous des formes variées : apprendre à utiliser de nouveaux logiciels, déjouer les arnaques, envoyer des mails, utiliser les fonctions du smartphone... Deux sessions ont été proposées, l'une de janvier à février 2022 et l'autre d'octobre à décembre 2022. Les participants, en majorité des habitants de notre commune, sont répartis par groupe de 8 personnes maximum. Des bénévoles de CIP-SP encadrent

pendant 2 heures les apprenants à raison d'un formateur pour deux en moyenne. Dans la joie et la bonne humeur, les ateliers se déroulent dans la salle du Conseil Municipal. Une dernière séance dédiée à la convivialité et aux remerciements ponctue la session. Nous tenons à remercier chaleureusement les habitants pour leur active participation et l'association Cif-SP pour leur engagement sans faille à nos côtés.



SOLIDAIRES ENTRE LES ÂGES

Nadine MEMIN

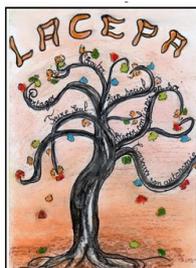
### Les ateliers Bien-être

En association avec notre partenaire Cif-SP et La-cépa, nous avons proposé à nos habitants des interventions dans notre commune. La communication a commencé en juin autour de ces ateliers et ils ont commencé fin septembre. Se déroulant dans la petite salle des fêtes de notre commune durant 1 h 30 environ, différents thèmes sont abordés : le sport adapté, la sophrologie, le travail cognitif, la médiation animale, ...

Ces ateliers sont gratuits et animés par des personnes formées et qualifiées. Lors de ces rencontres, des liens se sont tissés entre des personnes parfois isolées. Tous les ateliers ont été vivement appréciés et parfois ont ravi nos participants notamment lors de l'atelier de médiation ani-

male. Ce sont des moments conviviaux et chaleureux.

Nous sommes très reconnaissants envers tous les intervenants et les participants qui nous ont fait confiance en animant et en assistant à ces ateliers. Un grand merci à tous.



Nadine MEMIN

### Autres études et travaux

#### ⇒ **Lotissement et autre terrain constructible (renseignez-vous à la mairie) :**

→ **Le Goupillaud :** il ne reste plus que le lot numéro 10, d'une surface de 702 m<sup>2</sup> en vente au tarif de 20€ le m<sup>2</sup>.

→ **Le Goupillaud 2 :** En fonction des capacités financières de la commune et aussi des taux d'intérêts, nous commencerons ou pas les travaux cette année.

→ **Autres terrains privés :** n'hésitez pas à vous renseigner auprès des élus ou à la mairie pour connaître les terrains privés en vente sur notre commune.

#### ⇒ **Maisons en déshérence et non entretenues :**

Nous avons la volonté de rendre notre centre-bourg attractif; ceci prendra du temps, bien sûr, mais c'est une nécessité. Nous avons fait l'acquisition de plusieurs maisons, nous avons réalisé les travaux dans la maison « Brockett », rue du Presbytère, pour y faire 2 logements, nous avons fait, l'acquisition d'autres maisons. Pour certaines qui posent problème, nous entamerons des procédures contre les propriétaires.

#### ⇒ **Maison , 1 rue Etienne Saby :**

Cette parcelle cadastrée AB75, jouxtant la mairie et la bibliothèque municipale, d'une superficie de 960 m, comprenait une maison d'habitation et 2 hangars. Les bâtiments sont en mauvais état.

Nous avons le permis de construire pour faire 2 logements locatifs dans la maison. Les appels d'offres devaient se faire début 2023, pour des travaux en 2023/2024.

Les hangars s'écroulent et sont dangereux, nous avons les permis de démolir.

Nous avons donc commencé à démolir celui jouxtant la bibliothèque, et aussi le bâtiment qui était en parpaing « machefer » qui était dangereux ; nous construirons un mur en parpaing en mitoyenneté..



Autres études et travaux (suite)

⇒ **Maison « Garnault », 1 route d'Anché :**

Le projet de démolition de cette maison dangereuse avec un aménagement d'espace parking et convivialité est toujours d'actualité (voir le bulletin municipal 2022), nous espérons signer les achats de la maison et des terrains au 1<sup>er</sup> semestre 2023, obtenir les subventions de l'État et du Département cette année et débiter les travaux au 2<sup>ème</sup> semestre 2023.

⇒ **Maison 1 ter route de Sommières :**

L'aménagement d'un logement (voir bulletin 2022) dans cette maison se fera plutôt en 2024. En 2023, nous essaierons de démolir la partie qui est côté église.

⇒ **Changement du standard téléphonique de la mairie :**

Notre standard téléphonique était vieillissant donc plus maintenable, nous l'avons remplacé par un standard qui a plus de fonctionnalités, pour un coût de 4 422,82 €

⇒ **Projets sur des terrains privés « énergies renouvelables » :**

→ **Eoliens :**

Il y a 4 projets éoliens sur notre commune, n'est-ce pas trop ?

♦ **Energie Team :**

Energie Team prévoit l'installation de 3 éoliennes en 2023, pour une production en 2024.

♦ **P&T Technologie:** Ce projet nommé « Tierfour » vers la vallée de Belle Eve d'installation de 6 éoliennes d'une puissance totale de 18 à 20 mégawatts est toujours à l'étude. Un mât de mesure sera installé en 2023.

♦ **KDE Energy France:** Ce projet de 4 éoliennes sur Magné/Champagné-Saint-Hilaire a été refusé par la Préfecture. La société a-t-elle déposé un recours ?

♦ **EDF renouvelables :** Une étude est en cours sur la zone ci-dessous pour l'installation d'éoliennes



### Autres études et travaux (suite)

#### ⇒ Poste source :

Un nouveau poste source serait construit par la société Enertrag, au Laitier, à côté de celui existant de SRD, pour la connexion de différents parcs éoliens. ENERTRAG envisage la création d'environ 3700m de lignes électriques souterraines sur les voiries communales.

#### ⇒ Projet agri-voltaïques :

Deux projets agri-voltaïques, l'un avec des moutons, l'autre avec des équins et des bovins sont à l'étude sur notre commune.

A noter que tous les documents en notre possession sont consultables à la mairie.

Texte et photos Gilles BOSSEBOEUF

## Les événements communaux et les loisirs

### Repas des Aînés

Lors de cette année 2022, il n'y a pas eu de repas des aînés. En effet, nous avons préféré éviter un rassemblement dans un contexte de Covid encore très présent. Mais nous avons tenu à proposer une formule à choisir au restaurant l'Olivier. Chaque habitant de plus de 71 ans a ainsi reçu un bon d'achat de 15 euros à utiliser sur la période de février à avril 2022. Ainsi, 78 bons ont été utilisés.

Certains aînés se sont retrouvés au restaurant afin de profiter de cette formule en bonne compagnie. Et pour celles et ceux qui ne pouvaient se rendre au restaurant, Olivier, notre restaurateur a préparé des formules à emporter.

Nous le remercions pour sa disponibilité.

Nous espérons nous réunir à nouveau en 2023.

Nadine MEMIN

### Commémoration du 19 mars 2022

La cérémonie débuta par la lecture de la lettre de la FNACA par Claude Guillaud dont voici un extrait :



« Le soleil printanier est déjà haut dans le ciel bleu d'Algérie quand, dans les airs, résonnent trois notes d'un clairon : **CESSEZ-LE-FEU.**

**CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE** pour mettre fin, en Afrique du Nord, à dix années d'une guerre qui persiste à taire son nom, se refusant à mettre un mot sur des maux. Une hypocrisie plus d'un demi-siècle durant.

**CESSEZ-LE-FEU, solution de bon sens et de la raison**, pour passer de l'ombre à la lumière, offrir les perspectives d'un avenir plus serein des deux rives de la Méditerranée.

**60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU CESSER LE FEU EN ALGÉRIE.**

**Indispensable rendez-vous mémoriel** à hauteur de l'hommage à l'endroit des victimes civiles et militaires de cette guerre.

**Incontournable rencontre entre notre République et son Histoire**, il veille à l'enseignement et au respect des dates et des faits.

**Hommage à tous ces jeunes** ayant grandi dans le silence étouffant de l'après-Seconde Guerre Mondiale pour, à l'aube de leurs 20 printemps, être jetés dans les affres d'une guerre les traumatisant à jamais.

**Leur parcours de vie** est un enseignement précieux pour un avenir qui se conjugue au présent. Aux heures les plus sombres de notre Histoire, ils ont su préserver nos institutions républicaines et sauvegarder les libertés collectives et individuelles de nos concitoyens.

**Commémoration du 19 mars (suite)**

**La France doit affirmer combien elle aime celles et ceux qui l'ont servie avec fidélité.**

**ILS MÉRITENT UN HOMMAGE**

**PARTICULIER**

**LA MÉMOIRE DES VIVANTS DOIT ÊTRE TRANSMISE ET VISIBLE..... »**

Puis le Maire, Gilles Bosseboeuf a lu le message national de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre Déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants :

*Ci-dessous quelques extraits :*

*"Il y a 60 ans, après un long processus et de difficiles négociations, dans un contexte d'exacerbation des violences, des accords étaient signés entre les représentants du Gouvernement de la République française et ceux du Gouvernement provisoire de la République algérienne.*

*Signés le 18 mars 1962, les accords d'Evian prévoyaient un cessez-le-feu applicable dès le 19 mars à midi sur tout le territoire algérien. La paix n'était pas encore là mais un horizon se dégageait pour la sortie de guerre...*

*... Les mémoires de la Guerre d'Algérie sont douloureuses mais elles sont précieuses. Notre mission collective est de porter un regard lucide sur les blessures du passé, de poursuivre le travail d'histoire, de vérité et de réconciliation...*

*... Pour le 60ème anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, la France a besoin de se retrouver sereinement en un lieu et en un temps commun, de se rassembler sans polémique autour de tous ceux qui*

*ont été touchés par ce conflit, de faire unité autour du souvenir et de la transmission.*

*Ainsi, le 18 octobre 2022, un hommage national sera organisé. A une date symbolique, celle de l'anniversaire de la promulgation de la loi reconnaissant officiellement le caractère de guerre et de combats aux événements d'Afrique du Nord, un texte qui mettait fin aux non-dits et aux litotes...*

*... Aujourd'hui, 19 mars 2022, partout en France, nous nous souvenons et nous rendons hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc."*

Après la minute de silence, la Marseillaise, nous avons remercié les porte-drapeaux, puis observé un instant de recueillement devant la tombe de René Bibault.



La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié dans la salle du Conseil Municipal.

**Gilles BOSSEBOEUF**

**L'Ouverture de la Pêche, le 02 avril 2022**



Activité reconnue de notre Base de Loisirs, la Pêche est menée de main de maître par notre commission qui assure son bon fonctionnement et sa rentabilité.

Un grand merci à ses membres qui assurent la collecte des cartes et la surveillance des lieux.

2022 restera une année sèche et le niveau de l'étang, bien qu'ayant fortement baissé, est resté très acceptable.

Derrière le lâcher de truites de l'ouverture du 2 avril 2022, de très nombreux pêcheurs ont su faire honneur aux étangs communaux. La passion car-

piste est aussi une compétence reconnue de ces espaces et plusieurs prises assez exceptionnelles et sportives font notre renommée dans ce monde de passionnés. Je n'oublierai pas de mentionner le cadre enchanteur de la proximité de la ZNIEFF du Patural des chiens où les promeneurs et les amateurs de nature peuvent venir admirer en ces lieux aménagés mais préservés, des espèces remarquables, dans un cadre calme et reposant. J'en profite pour remercier la fédération de chasse pour l'aménagement réalisé et l'accompagnement ainsi que les visites guidées réalisées sur site qui ont passionné les participants de 2022.

Merci également pour la cohabitation avec les entraînements de notre championne locale de canoé qui profite de nos eaux calmes et étendues pour parfaire sa condition physique en vue des prochains jeux olympiques.

### La Pêche (suite)

L'activité pêche, c'est aussi un équilibre budgétaire avec une des cartes les moins chères du département. Les pêcheurs sont aussi souvent garants d'une présence humaine indispensable à la quiétude des lieux.

Merci à tous de votre contribution et de votre soutien. Ouverture le premier avril 2023 et ce n'est pas un poisson, juste un concours de circonstance. A l'année prochaine !

Olivier PIN

### Commémoration du 8 mai 2022

Après le dépôt de gerbe, la minute de silence, la Marseillaise, le Maire a lu le message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, dans lequel il est dit entre autres :



« ...Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau

nazi. Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des Français Libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des Résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité.

Dans les pas du Général DE GAULLE, ils ont permis à la France de rester la France...

Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon....

Enfin, ce chemin de l'unité et de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat nous le poursuivons ensemble. Inlassablement... »

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié dans la salle du Conseil Municipal.

Gilles BOSSEBOEUF

### Restitution des TAP, le 16 juin 2022

Clap de fin pour les temps d'activités périscolaires.

Le 16 juin à partir de 15 h, avait lieu la restitution des temps périscolaires.

Cet après-midi était consacré à la présentation des réalisations des enfants tout au long de l'année lors des temps d'activités périscolaires (les lundis et jeudis après-midi) et à la garderie. Tout au long de l'année, les enfants ont pu pratiquer des activités sportives et créatives avec Mathys et Béatrice.

Une vidéo sur les TAP, la découverte de différentes réalisations manuelles et une participation à des jeux sportifs étaient proposées et permirent aux parents de découvrir ce qu'avaient fait leurs enfants tout au long de l'année.

Un goûter clôturait cet après-midi ludique et chaque enfant ayant participé aux TAP se vit remettre un petit cahier reprenant les différents tutoriels des loisirs créatifs réalisés pendant l'année.

Le passage aux quatre jours signe l'arrêt des TAP mais différentes activités sont toujours proposées lors des temps de garderie par Marie et Béatrice.



Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

### La Randonnée Pédestre du 3 juillet 2022



C'est le dimanche 3 juillet qu'a eu lieu la randonnée annuelle de Champagné-Saint-Hilaire.

Plus de 80 marcheurs se sont présentés dès 8 h 30 à la base de loisirs pour découvrir l'un des trois parcours préparés par Michel et Annette. Un café les y attendait. Trois itinéraires étaient proposés. Le premier de 2.7 km, le deuxième de 10 km et le troisième de 14 km. De la base de loisirs jusqu'à Commenjard, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir les bords du Clain et apprécier les différents paysages de notre commune. Une description précise des différents parcours est disponible sur le site de Champagné-Saint-Hilaire.

À midi, un apéritif était offert par la Municipalité.

La guinguette des Fougères proposait ensuite une restauration sur place.

L'après-midi, le groupe O'Bec nous a présenté son dernier spectacle « l'arbre bleu » parfaitement adapté au site des Trois Fontaines.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui a permis cette randonnée et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Il est à noter que les parcours de l'ensemble des randonnées peuvent être retrouvés sur le site de la commune en suivant le lien :



<http://www.champagne-saint-hilaire.fr/fr/information/68991/randonnees-annuelles>

Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

### Commémoration du 13 août 1944, le 13 août 2022

**En présence de Madame la Conseillère Départementale, Lydie Noirault, d'élus, de nombreux porte-drapeaux et d'habitants, notamment Maurice Gourdeau qui, à 17 ans, a vécu intensément ce combat, la cérémonie débuta à 11 heures devant le monument aux morts.**

**Le drapeau du maquis Renard D3 était porté par Matéo, 5 ans, l'arrière-petit-fils de Monsieur Robert tué lors de cette bataille.**



**Discours de Gilles BOSSEBOEUF, maire de Champagné-Saint-Hilaire :**

«C'est le 78ème anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire du 13 août 1944 qui reste et doit rester gravée dans nos mémoires. Le temps passe, mais nous n'oublions pas cette terrible con-

frontation entre les maquisards qui défendaient notre liberté et les Allemands en garnison au haras.

Aujourd'hui, nous pouvons, enfin, commémorer normalement sans avoir une partie du visage caché, et en ayant tous les porte-drapeaux présents. Je les remercie de leur présence, et j'ai une pensée pour Solange Godet, née Lucas, qui attachait une très grande importance, comme beaucoup d'entre nous, à la messe qui précédait le recueillement au monument aux morts, mais il fallait raccourcir cette cérémonie qui était trop longue notamment pour les porte-drapeaux. Le moment que nous allons passer ensemble devant ce monument aux morts est un instant de recueillement.

Je voudrais aussi que nous pensions à toutes celles et à tous ceux qui nous ont quittés lors de cette période de COVID et qui n'ont pas pu être accompagnés par leurs proches, et pourtant c'était, à n'en pas douter, leurs vœux de n'être pas seuls pour rejoindre l'au-delà. Il est de notre devoir de penser à nos morts, ceci nous aide aussi à construire notre avenir. Et, j'ai une pensée, même une pensée très émue pour une personne qui était un pilier mémoriel pour notre commune, Louis Vibrac, notre

### Commémoration du 13 août 1944, le 13 août 2022 (suite)

historien qui était toujours présent pour nous aider à nous souvenir, à construire notre histoire. C'est pourquoi, aujourd'hui, je vais lire un texte, écrit par Louis, que vous pouvez retrouver sur notre site internet, et qui conte la bataille de Champagné-Saint-Hilaire du Haras :



#### **« La bataille du 13 août 1944**

**Continuons le martyrologe champagnois de la Guerre 39/45. Après les morts des combats de 40 et de la déportation, après les victimes champagnoises du 13 août 44, voilà les tués dans les combats de la villa du haras.**

**Cette stèle érigée en 1945 porte dix noms. Chaque année, les personnalités locales, les anciens maquisards, les habitants de Champagné viennent commémorer la mort de ces combattants pour la libération de la France. Mais en faire uniquement des victimes de cette guerre nécessaire contre les Nazis, revient à limiter leur existence à un sacrifice héroïque. Aux temps où leurs compagnons vivants pouvaient témoigner, il était possible de connaître leur personnalité, leur vécu, leurs motivations. Le risque aujourd'hui est que ces inscriptions dans la pierre ne soient plus que des noms, pas des évocations. Heureusement, les récits comme ceux de Jean Coste et les actes de décès inscrits dans les registres d'État Civil de la commune de Champagné-Saint-Hilaire donnent de courtes, mais d'utiles mentions de ce qu'ils ont été, avant de mourir ici, par un chaud dimanche du mois d'août.**

**On les honore ensemble à juste titre car ils ont succombé dans le même combat, avec le même idéal, avec le même courage, mais je vous propose de les honorer aussi chacun à leur tour.**

**Le premier tué est sans doute Fernand SCHIMCHELEVITZ, à côté de Franck Lacourarie. Né à Paris, il était employé des chemins de fer et habitait à Choisy-le-Roi. Son nom et son ascendance montre qu'il était juif : son père était Elie Schimchélévitz et sa mère, décédée à ce moment, était Eva Gold. Il avait épousé Madeleine Julienne Bénéteau et il se trouve dans le Poitou**

**en 1944 sans doute pour fuir la déportation. Il meurt dans le chemin qui descend de Bretagne vers la villa. Il est peut-être 10 heures ? Il n'aurait jamais dû être là car il faisait partie du groupe de Charroux, affecté sur la route de Gençay. Mais au petit matin, alors qu'il est avec Audoin sur la place de Champagné, il dit : « Je vais aller voir les gars de Joussé, ils me semblent assez inexpérimentés. Je les renforcerai si nécessaire ! » Le 13 août 1944, il venait d'avoir 32 ans depuis un mois et demi et il était un ancien pour les jeunes de 20 ans.**

**Vers 11 heures, le Lieutenant Fricaud est blessé à l'épaule et à la cuisse gauche. On mettrait les deux poings dans sa plaie. Resté dans l'angle de tir des soldats allemands, il doit être transporté. Un groupe courageux s'y emploie et réussit. Mais ce sauvetage a coûté très cher aux maquisards : Louis Douteau est tué avec le bazooka sur le dos. Busson subit le même sort quelques mètres plus loin, au pied d'un arbre.**

**Louis DOUTEAU est du coin. Il est né à Couhé le 6 août 1920 et il a donc pu fêter son 24 e anniversaire quelques jours avant, avec ses copains du maquis D3 à Joussé. Il est le fils de Joseph Louis Douteau, menuisier à Couhé et de Marie Ardillon. Il est célibataire et sans profession déclarée.**

**Fernand André Alexis BUSSON est normand d'origine puisqu'il est né à Caen le 9 juillet 1924. Il devient ajusteur et, avant la guerre il est domicilié chez ses parents à Nantes. En 44 il est replié à Joussé où il entre au maquis D3 le 24 juillet.**

**Trois trouvent la mort au moment de midi. Pierre MARTIN est aussi de la région de Champagné. Il est né à Château-Garnier le 3 décembre 1922 et il n'a donc pas encore 22 ans. Il vit et travaille avec ses parents agriculteurs à Asnois. Le 13 août, il fait partie du groupe Bernuchon qui attaque la villa par la route de Vivonne. Il porte un fusil-mitrailleur, mais celui-ci s'enraie et de tireur, il devient une cible. Le fusil mitrailleur allemand le blesse à mort.**

**Jacques Abel FLORENTIN est d'origine deux-sévrienne puisqu'il est né à Prahecq près de Niort, mais il vit à Poitiers avec sa mère qui est veuve, 4 Place de la Liberté. Quelle adresse de circonstance, lui qui meurt pour conquérir la liberté de la France ! C'est le plus jeune des victimes du 13 août 1944 puisqu'il meurt 12 jours avant de fêter ses 20 ans.**

**Le groupe du sergent Bernard combat toujours dans les fossés, face à l'ouest de la villa. Ils**

**Commemoration du 13 août 1944, le 13 août 2022 (suite)**

criblent de balles les volets métalliques. Florentin qui s'abrite derrière un socle en ciment est repéré. Pour être mieux dissimulé, il cherche à trouver refuge derrière un arbre, tout en tirant une rafale. Soudain, il s'effondre, atteint par une balle en plein front.

La guerre ne lui aura pas permis de terminer ses études universitaires.

Raymond Prosper POLET n'a guère que deux ans de plus que lui, mais il est employé des Ponts-et-Chaussées. C'est un Lorrain, né à Pont-à-Mousson, fils de Albert Julien Polet et de Augustine Clémentine Lecarpentier. Il habitait avant la guerre à Jezainville par Pont-à-Mousson, mais il a été évacué à Pleuville en Charente.

Vers 11 h 30, Etienne tente de faire ramper ses hommes dans les fossés, jusqu'au nord de la villa pour renforcer le groupe Bernuchon. Mais ils sont stoppés par la menace ennemie des grenades et des rafales d'un F.M. Le sergent Polet, de la 1ère section, se fait alors faucher par une balle en plein front.

Une heure plus tard c'est Pierre GODET au grade de Sergent-Chef qui s'écroule. Il est venu de Vouillé-les-Marais où il a quitté sa femme Carmen Huguette Yvonne Roy. Il a vécu 18 jours de plus que Schimchélewitz puisqu'il est né le 11 juin 1912. Sa ville natale de Chaillé-les-Marais lui a dédié une place.

Trois cas sont particuliers :

FAKO Kamara est signalé comme étant tué vers 14 heures, mais ce doit être plus tôt ! C'est un cas singulier puisqu'il faisait partie de ceux qu'on a l'habitude d'appeler les prisonniers sénégalais. Terme générique en fait pour désigner tous les combattants venus des Colonies. Car Kamara FAKO est en fait un Guinéen. Il est « âgé d'environ 31 ans » dit son acte de décès car les Indigènes étaient plus ou moins bien enregistrés dans les colonies. Il venait de cette riche région du Fouta-Djalou où il habitait à Soukouldou dans le cercle de Kissidougou et avait une femme du nom de Mablo Traoré. Kamara, Traoré, ce sont des noms ou prénoms fréquents en Afrique tropicale. Je note qu'il est le seul des 13 morts enregistrés le 13 août qui n'ait pas reçu, sur le Registre, la mention « Mort pour la France ».

L'enregistrement du décès de Georges Hubert MARIUS a posé problème car personne n'était en mesure de l'identifier. Est-ce lui qui est inscrit dans la liste du D3 sous le nom de Georges HUBERT le 31 juillet ? Au soir du 13 août, il est con-

sidéré comme un inconnu et cela nous vaut de savoir combien les troupes de maquisards comprenaient le manque d'organisation militaire par l'ardeur au combat.

Il portait un chandail rouge et une chemise bleue, un pantalon à rayures gris et des chaussettes marron ». C'est-à-dire qu'on est loin des tenues de camouflage ! Ce n'est que le 3 mai 1947 qu'un jugement remplacera le terme « inconnu » par MARIUS Georges Hubert, né à Sarcé dans la Sarthe le 9 septembre 1920.

Reste le cas de Amand ROBERT. Il est le seul des 13 tués français à ne pas être mort à Champagné. Il fait partie du groupe Etienne (Etienne Saby) qui veut forcer la décision vers 14 heures et c'est dans un de ces assauts qu'il est grièvement blessé. Il est enrôlé au D3 depuis le 3 juillet 1944 et c'est au café restaurant de Joussé qu'il est replié et qu'il meurt, dans les bras de Mitsou. Sa mort a inspiré à Jean Coste un poème émouvant dont il faut lire la dernière strophe :

J'emporte, caché sous la paille  
Un Français, mon fils, au dédain  
Des S.S., de la gestapo !  
Mais que sa pauvre tête inerte  
Ne heurte pas le tombereau.  
Évitez les trous, les cahots,  
La route est maintenant déserte  
La mère attend votre fardeau  
Avec ses pleurs et ses sanglots. »

Tout est dit et bien dit : la peine du père teintée de fierté, la menace permanente des forces nazies, la compassion pour le blessé, la douleur de la maman.

Pensons à toutes ces 13 mères ou femmes qui ont pleuré leur fils ou leur mari, venus d'un peu partout mais tués ici, à Champagné, pour faire cesser cette oppression mise en place en 1940. Mais n'oublions pas celles qui allaient vivre dans l'angoisse jusqu'en mai ou juin 1945, jusqu'à la libération de la soixantaine de prisonniers de guerre, de déportés ou de STO.

Et surtout, méditons sur les origines de cette deuxième guerre mondiale, et sur les autres guerres pour contribuer en tant que citoyen du monde, à militer contre toute entrée en guerre afin d'éviter de se tuer à terminer celle-ci.

Texte de Louis Vibrac habitant à Limes 86160 Champagné-Saint-Hilaire » :

Le temps passe vite, mais, il faut que nous nous souvenions qu'à tout moment, ces événements peuvent se reproduire si nous n'y prenons garde.

### Commémoration du 13 août 1944, le 13 août 2022 (suite)

Aujourd'hui la guerre est toute proche, en Europe, c'est une guerre contre la démocratie. Alors oui, cette commémoration a un sens; merci à vous tous d'être autour de ce monument pour que nous nous rappelions que des hommes sont morts pour que nous restions libres ; libres de penser, libres d'écrire, libres de lire, libres de parler. Cette liberté devrait nous obliger à écouter, à dialoguer ; l'écoute et le dialogue permettraient d'anticiper et de trouver des solutions afin d'empêcher que les extrémistes, qui deviennent des dictateurs, prennent le pouvoir et nous conduisent à des guerres qui sont toujours horribles. Notre démocratie est fragile, soyons vigilants.

Je voudrais rendre un véritable hommage à tous ces combattants, vivants ou morts. Nous pouvons être fiers d'eux.

Il faut que nous nous souvenions de nos pères qui ont combattu, il faut que nous transmettions ces messages à nos enfants. Il faut leur expliquer, expliquer pour qu'ils comprennent que ce qui s'est passé peut à tout moment éclater de nouveau. Regardons autour de nous et nous constatons que nous devons rester forts, et défendre notre démocratie si nous ne voulons pas être entraînés dans un mouvement qui nous dépassera !

Je vous remercie de votre présence, qui montre votre attachement au devoir de mémoire  
**Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix «**

**Gilles Bosseboeuf**

**Puis Madame la Conseillère Départementale, Lydie Noirault a pris la parole.**

**Après le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts, la Marseillaise, le chant des partisans, le remerciement des porte-drapeaux, trois bouquets ont été déposés sur les trois stèles.**



**La cérémonie se termina par le partage du verre de l'amitié.**

*Texte et photos*  
**Gilles BOSSEBOEUF**

### Centenaire de Madame Simone REVERDY, le 24 août 2022



Sympathique réunion à « la Thomasselière », village de Champagné-Saint-Hilaire, en présence du maire Gilles Bosseboeuf et d'adjoints, de parents et amis, pour fêter, comme il se doit, le centième anniversaire de Simone Reverdy.

Née le 24 août 1922 à Voulon, Simone Tingaud passera une partie de son enfance à Voulon puis à Romagne à la Vergnauderie. Mariée à Henri Reverdy en 1943, elle met au monde des jumelles.

Le 25 août 1944, elle aura la douleur de perdre son père, tué par les nazis un jour de batailles à la Baudonnière. Installée à la Thomasselière en 1946

avec son mari, ils y exerceront le métier d'agriculteurs. Simone consacre sa vie au travail de la ferme et aux soins apportés à ses deux filles. Elle aime la broderie pour laquelle elle va se passionner quand elle sera à la retraite. Elle pratique en particulier la broderie avec des perles. Depuis de nombreuses années, Simone Reverdy vit à « la Thomasselière » auprès de sa fille et de son gendre. Mère, grand-mère de deux petits-enfants et arrière-grand-mère attentionnée d'une petite-fille de 25 ans, elle fait le bonheur de sa famille. Comme le souligne le maire : « *Toutes les personnes qui vous connaissent apprécient votre gentillesse et nous sommes heureux aujourd'hui de vous souhaiter un très bel anniversaire.* »

Choyée, n'ayant jamais fait d'excès et malgré quelques petits soucis, Simone Reverdy est alerte, lit encore et fait toujours de magnifiques tableaux de perles...

À l'heure où nous publions ce bulletin, Simone Reverdy nous a quittés.

**Nadine MEMIN**

### Marché des Arts et Gourmandises, 2 septembre 2022

La commune de Champagné-Saint-Hilaire a proposé le vendredi 2 septembre 2022 son traditionnel marché des Arts et Gourmandises à partir de 16 h.



C'est plus d'une quarantaine de créateurs et de producteurs qui sont venus rejoindre nos commerçants habituels pour ce marché.

Les visiteurs y furent tout aussi nombreux et surent apprécier et admirer la qualité des productions proposées.



Une restauration sur place avec la possibilité de faire cuire son repas sur le barbecue tenu par les bénévoles eut beaucoup de succès.

Malgré un temps maussade et même pluvieux, une centaine de convives ont pris place sous le grand tivolis de la place pour déguster les spécialités de nos producteurs et ont ainsi pu passer une soirée gourmande et conviviale. Malheureusement le groupe de musiciens prévu pour l'animation a renoncé à son spectacle, à cause de la pluie.



Nous remercions l'ensemble des bénévoles et acteurs qui ont beaucoup travaillé pour cet événement et vous donnons rendez-vous le jeudi 10 août 2023 pour un nouveau marché.

*Texte Nathalie-FRANÇOIS-DIT-SORTON  
Photos Gilles BOSSEBOEUF*

### Journées Européennes du Patrimoine, les 16 et 17 septembre 2022

Pour leur 39<sup>ème</sup> édition, les Journées Européennes du Patrimoine avaient pour thème **le Patrimoine Durable**.

À Champagné-Saint-Hilaire, le **vendredi 16 septembre** à 20h, l'association « Murmures et Cultures à Champagné » a proposé une **causerie animée par Pierre Rossignol et intitulée « Quand la mer était à Champagné »**.

Cette soirée très intéressante qui a réuni un public très attentionné a été l'occasion de présenter les différentes ères géologiques illustrées par des coupes géologiques schématiques des sédiments, avec de nombreux échantillons de pierres prélevées à Champagné et témoins de ces différentes périodes.

Le lendemain, **samedi 17 septembre**, à **partir de 10h**, la bibliothèque municipale et « Murmures et Cultures à Champagné » ont présenté une **exposition de peinture et des dessins d'enfants sur le thème « Mer et Océan »**.

Vingt-sept peintres locaux, adultes et adolescents, ont exposé soixante tableaux aux techniques et supports divers pour le plus grand plaisir des visi-

teurs qui ont pu s'évader vers la mer et se replonger dans l'ambiance des vacances. Les enfants de l'école « André Léo » ainsi que ceux du « Jardin à grandir » ont également agrémenté la bibliothèque de leurs dessins, de leurs mobiles et de leurs sculptures en papier mâché sur le même thème.



Merci à tous les artistes et aux enseignants pour leur participation ! Rendez-vous en septembre 2023 avec le thème « Petit patrimoine rural bâti et naturel » !

*Texte et Photos Annette BOSSEBOEUF*

## Inauguration « Éducation, Culture et Hommages », 15 octobre 2022

La journée du 15 octobre 2022 a été très riche en émotions pour les habitants de Champagné-Saint-Hilaire. Entouré de son Conseil Municipal, le maire a procédé à l'inauguration de plusieurs sites et rendu hommage à Samuel Paty, en présence de nombreuses personnalités dont M. Benoît Byrski, Sous-Préfet de Montmorillon, Pascal Lecamp, Député de la Vienne, Bruno Belin et Yves Bouloux, Sénateurs de la Vienne, Lydie Noirault, Représentante du Département, Jean-Olivier Geoffroy, Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, Frédéric Artaud, adjoint au Directeur Académique, Agnès Castel, Inspectrice de l'Éducation Nationale.



Tous avaient rendez-vous à l'école publique où enfants, enseignants et parents les attendaient pour découvrir la plaque nominative « École Publique André Léo » et la plaque présentant une courte biographie de cette femme.

Notre école, inaugurée le 15 juillet 1951, est née des cendres de la bataille du 13 août 1944 puisque la précédente qui se trouvait en face du cimetière avait été incendiée par les nazis ; les cours avaient alors repris le 12 octobre dans des bâtiments du haras où l'encre gelait dans les encriers car il n'y avait pas de chauffage. Un ensemble scolaire avec cantine et logements pour les enseignants avait alors été construit rue Etienne Saby mais jusqu'à maintenant, il n'avait pas de nom. C'est désormais chose faite ; l'école porte le nom d'André Léo, pseudonyme de Victoire Léodile Béra, romancière, journaliste qui a vécu à Champagné-Saint-Hilaire de 1830 à 1851. Cette femme qui a participé à la Commune de Paris a été une des voix majeures du féminisme, du socialisme et de l'école libre et laïque au 19<sup>ème</sup> siècle.

Pour marquer cet événement, les enfants avaient préparé deux chansons avec leurs enseignantes : « Pour la nouvelle école, tape des pieds... » et la chanson des Enfants d'Or « Liberté, égalité, fraternité » qu'ils ont chantées en y mettant tout leur cœur.

Puis M. Durand, président de l'association « André Léo » et Pierre Rossignol, président de



« Murmures et Cultures à Champagné » ont présenté André Léo.

Le groupe s'est ensuite acheminé vers les classes pour découvrir tous les travaux de rénovation réalisés afin d'améliorer le confort des enfants et de leurs enseignants, et faire des économies d'énergie.

Après une petite marche, le groupe a rejoint la bibliothèque et découvert l'extension élaborée en partenariat avec le directeur de la Bibliothèque Départementale, M. Rosfelter, et M. Calvet de la

DRAC, qui permet au personnel de répondre aux nouvelles missions inhérentes aux bibliothèques et de proposer des animations dans de meilleures conditions.



Les élus du département ont apprécié ce nouvel espace lumineux, accueillant et vivant, avec du mobilier, du matériel numérique et des documents modernes ainsi qu'une décoration réalisée en collaboration avec les enfants de l'école et leurs enseignants.



Le dernier site inauguré a été l'espace dédié à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie et d'éducation civique cruellement assassiné en 2020

### Inauguration « Éducation, Culture et Hommages, 15 octobre 2022 (suite)

à la sortie du lycée où il enseignait. Lors de ce deuxième anniversaire, le pupitre qui lui rend hommage a été dévoilé par deux enfants de l'école et une enseignante.

Après une minute de silence, les enfants ont récité le beau poème de Paul Éluard, « Liberté ». Auparavant, ils avaient accroché dans l'arbre voisin des colombes en papier où l'on pouvait lire de beaux messages de paix. Cet hommage émouvant s'est terminé par un beau discours de Mme Castel, inspectrice d'Académie, qui a condamné toutes formes de violence et a apporté tout son soutien aux enseignants.



Discours de Madame Agnès CASTEL :

*« Monsieur le Maire, vous, votre Conseil Municipal et vos administrés avez fait un choix symbolique fort.*

*Vous avez choisi de ne pas céder. Vous avez choisi de ne pas avoir peur. Vous avez choisi de défendre haut et fort les valeurs de notre République.*

*Je pense au magnifique texte d'Antoine Leiris : Vous n'aurez pas ma haine. Je me permets de le citer :*

*« Alors non je ne vous ferai pas ce cadeau de vous haïr. Vous l'avez bien cherché pourtant mais répondre à la haine par la colère, ce serait céder à la même ignorance qui a fait de vous ce que vous êtes. Vous voulez que j'aie peur, que je regarde mes concitoyens avec un œil méfiant, que je sacrifie ma liberté pour la sécurité. Perdu... »*

*Comme lui, vous avez décidé de faire le choix de l'engagement, le choix de la résistance par la tolérance, le choix de l'éducation pour dépasser les haines et l'obscurantisme. Et c'est en faisant ce choix que vous rendez le plus bel hommage à Samuel Paty.*

*Samuel Paty, cet enseignant victime du terrorisme, qui incarne les valeurs de notre République.*

*Je commencerai par la fraternité. Samuel Paty s'est consacré à la plus belle des missions : l'éducation, le partage de la connaissance et des valeurs pour faire de nos enfants des citoyens éclairés, réunis au-*

*tour de valeurs essentielles, frères et sœurs, de la cour de l'école jusqu'aux différents horizons de notre planète. Il était convaincu qu'en apprenant, l'histoire en particulier, nous pouvions éviter de reproduire les erreurs du passé, comprendre, progresser et ainsi œuvrer pour la paix. Il avait compris cette urgence que l'actualité nous rappelle si durement alors que la guerre fait rage dans des pays voisins. Il nous voulait frères, sœurs, citoyens, parce que tous les êtres humains, femmes et hommes, quelles que soient leurs croyances ou leurs opinions, méritent une égale considération et appellent un même respect.*

*L'égalité aussi : être enseignant, c'est accueillir chacun, dans toute sa complexité, avec ses compétences, ses failles, ses convictions, son histoire... mais l'accueillir comme son égal, ce camarade à ses côtés. C'est l'accueillir et lui montrer que nous sommes tous des pairs, si petits devant ce qui reste à apprendre, à construire, à découvrir, mais si forts quand le collectif s'unit. Tous égaux et égaux. Quelle que soit notre vécu, nos opinions, notre religion, car c'est ce que garantit notre République, ce que garantit la laïcité.*

*Samuel Paty a aussi défendu La liberté. Liberté de penser. Liberté de dire. Liberté d'expliquer. Il voulait que chacun ait les clés pour se construire librement, les clés pour comprendre le monde, les clés pour penser librement à son tour.*

*Le 16 octobre 2020, Il a été assassiné.*

*Aux abords de son établissement scolaire, victime de la haine, de l'obscurantisme, du terrorisme. Cet assassinat a bouleversé la communauté éducative parce qu'à travers lui, c'est l'École de la République qui était visée. C'est notre identité, que l'on a voulu mettre à terre.*

*Ce pupitre que vous avez choisi d'ériger relève le flambeau de son combat et réaffirme avec lui nos valeurs et la mission de l'école de la République : former des individus libres, égaux et fraternels. Il est symbole de la force des mots, de l'importance de la parole, du courage nécessaire pour faire entendre sa voix pour défendre nos convictions.*

*Il rappelle également l'engagement de nos enseignants et enseignantes, leur rôle essentiel au sein de la cité.*

*Pour rendre hommage à Samuel Paty, je vous invite donc à ne pas faire le cadeau de votre haine, mais à combattre avec espoir, dignité et conviction et à remercier toutes celles et ceux qui œuvrent pour nos libertés, dont, bien entendu, nos enseignantes et enseignants que je tiens ici à saluer.*

*Honorons sa mémoire et poursuivons son engagement.*

### Inauguration « Éducation, Culture et Hommages, 15 octobre 2022 (suite)

Pour conclure cette belle matinée partagée avec une assistance nombreuse, M. le Maire a invité toutes les personnes à se rendre dans la salle des fêtes où il a fait un compte rendu de tous les travaux réalisés et remercié tous les acteurs de ces belles réalisations ainsi que les financeurs auxquels il a ensuite donné la parole. Ainsi des échanges intéressants, directs mais toujours courtois ont permis aux habitants d'avoir des informations précises sur le fonctionnement de leur commune mais aussi de toutes les instances supérieures.



Un beau moment de partage qui s'est terminé autour du verre de l'amitié !

Texte et Photos d'Annette BOSSEBOEUF

### Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Ce jour de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a été marqué par la présence de Christopher Edwards, dans son uniforme de poilu, une capote de laine bleu horizon, des bandes molletières qui servaient à soutenir les chevilles et empêchaient la gadoue, les débris et les insectes de s'introduire dans les bottes, un casque Adrian en acier, un fusil Lebel équipé d'une baïonnette et tout un équipement très lourd sur le dos. Christopher, passionné d'histoire a expliqué que les poilus emportaient au combat tout un « barda » pesant environ 35 kg. Dans leur sac, ils avaient une couverture, du linge et des chaussures de rechange.

Un bidon de 2 litres d'eau, parfois accompagné d'un second d'un litre pour le « pinard », complétait le nécessaire. Le soldat transportait également de l'outillage collectif, 200 cartouches et 6 grenades. Les sept enfants présents ont été très impressionnés par ce poilu d'un jour et par l'uniforme du militaire présent. Avec un sérieux impressionnant, ils ont écouté le discours officiel lu par M. le Maire qu'ils ont ensuite accompagné pour déposer les fleurs devant le monument aux morts. Puis la cérémonie s'est poursuivie suivant le protocole habituel : minute de silence, Marseillaise, remerciements des porte-drapeaux et s'est terminée autour du verre de l'amitié.



En bandoulière, les musettes contenaient la gamelle, des vivres pour trois jours et quelques objets usuels : ouvre-boîtes, nécessaire de couture, quart de 25 cl, pansements et objets personnels.



Annette BOSSEBOEUF

### Les Illuminations et le Téléthon les 2 et 3 décembre 2022

Le premier week-end de décembre est consacré traditionnellement dans notre commune aux illuminations Téléthon et cette année encore, la fête était belle.

Depuis le mois de septembre, une équipe de bénévoles a travaillé à la décoration de notre bourg aux ateliers municipaux et la dernière semaine de décembre a été consacrée à leur mise en place.

La bibliothèque a organisé en amont une vente de livres dont l'ensemble des recettes est allé au Téléthon et l'association Le Merveilleux Noël, une vente d'articles de décoration, lors de ses portes ouvertes le 27 novembre.



Le 2 décembre les festivités commençaient par un spectacle donné par les enfants de l'école à la grande salle des fêtes. Chants et danses longuement répétés en amont sous la houlette de Marie, Béatrice et Léna ont été très appréciés par une assemblée nombreuse.



S'en suivait une déambulation de la salle des fêtes à la place, animée par « Elle et les Jean ».

A 20 heures, le bourg s'est illuminé permettant d'admirer les réalisations de nos bénévoles sur le thème « la butte s'illumine pour le Téléthon ».

Après la visite du Père Noël et sa distribution de friandises, chacun put se restaurer auprès des stands des différentes associations au son de « Elle et les Jean ».

Le lendemain, dès 10 heures, le bourg s'animait et

étaient proposées des activités de marche et de gymnastique.

L'après-midi était consacré au défi des voitures à pédales, organisé par le comité des fêtes et cette année encore, le record a été battu !



Un grand repas à partir de 20 h, cuisiné et servi par le foot, dans la grande salle des fêtes, toujours au profit du Téléthon, a clos ce week-end.

Ce week-end convivial nous a permis, d'une part, de récolter plus de 3 000 euros pour le Téléthon et d'autre part, de nous retrouver tous ensemble pour un moment festif et sympathique.



# 2 - LA VIE PRATIQUE

## La Mairie

- **Coordonnées**  
1 Place de la Mairie  
86160 CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE  
Téléphone : 05.49.37.30.91  
Courriel : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)
- **Horaires d'ouverture de la Mairie**  
Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h.  
Le vendredi : de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.  
Le samedi : de 9h à 12h

## L'Agence Postale

La Poste à côté de chez VOUS.

Les opérations courantes de votre bureau de poste 6 jours sur 7 :

- Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h.
- Le vendredi : de 8h45 à 12h et de 14h à 17h.
- Le samedi : de 9h à 12h

### **Services disponibles dans votre Agence Postale Communale**

- ⇒ **Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique**
- ⇒ **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo**
- ⇒ **Fourniture d'autres produits Courrier / Colis sur commande**
- ⇒ **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ **Retrait d'espèces** pour les titulaires d'une carte bancaire de La Poste, d'un CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire**
- ⇒ **Départ du courrier : 12h00**

### **Infos utiles — Bureau de poste de GENÇAY**

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENÇAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30  
Les mardi : 10h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30  
Les samedi : 9h00 - 12h00
- ⇒ **Départ du courrier : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi**

**Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres normalisée est fortement conseillée.**

**Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.**

**Numéros d'Urgence**

<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
<b>GENDARMERIE</b>	<b>17</b>
ou Gendarmerie de GENÇAY	05.49.59.31.16
<b>SAMU</b>	<b>15</b>

**URGENCE Médecin de garde : 05.49.38.50.50**  
**Ambulances Sud Vienne : 05.49.87.00.35**  
**Centre Antipoison de Bordeaux : 05.56.96.40.80**

**Gendarmerie Nationale**

La communauté de brigades de LA VILLEDIEU DU CLAIN regroupe deux unités. Une brigade basée à LA VILLEDIEU DU CLAIN et la seconde brigade à GENÇAY.

Ces deux unités regroupent un total de 18 personnels et vous accueillent les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi à LA VILLEDIEU DU CLAIN et les jeudi et samedi à GENÇAY.

Vous pouvez contacter ces brigades au 05.49.42.51.07 (LA VILLEDIEU DU CLAIN) ou au 05.49.59.31.16 (GENÇAY).

En cas d'urgence (24h/24h) composez le 17.

**Lutte contre les cambriolages :**

La communauté de brigades de LA VILLEDIEU DU CLAIN rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération « **tranquillité vacances** ». Cette offre totalement gratuite est valable pour les **particuliers** comme pour les **entreprises**.

[www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire\\_otv.pdf](http://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf)

**Nouvelle technologie « gendarmerie »**

Disponibles depuis mars 2022 pour tablettes et smartphones, **téléchargeable**, sur les plateformes Android ou iOS, l'application « Ma sécurité » permet d'entrer en contact par chat avec un gendarme ou un policier, 24h sur 24h et 7 jours sur 7 mais aussi d'obtenir de nombreuses informations : pré-plainte et signalement en ligne / plateformes de démarches administratives en ligne / conseils de sécurité » et de prévention

L'application « **Ma Sécurité** »



**Défibrillateur**

**Un défibrillateur est installé devant la mairie.**

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le coeur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

### Règles de bon usage et de bon voisinage

#### Rappel sur les nuisances sonores

Le Conseil National du bruit a défini des horaires journaliers pendant lesquels il est possible de faire du bruit : 8h30 à 19h du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche. Cependant, ces règles peuvent varier en fonction des préfetures.

Le bruit est toléré le dimanche de 10h à 12h. En dehors de ce créneau, privilégiez les travaux moins bruyants pour ne pas déranger les voisins.

**En cas de trouble de voisinage, nous appelons à la tolérance de chacun, et nous recommandons de privilégier la rencontre et le dialogue avec l'auteur des nuisances pour l'informer des désagréments.**

**À noter : une nouvelle loi (février 2021) pour nos campagnes ! Le bruit et l'odeur des campagnes sont reconnus « patrimoine sensoriel » et désormais protégés par la loi.**

La loi votée par le Parlement se veut un outil pour accompagner les élus locaux dans leurs démarches de médiation et pour désamorcer en amont les contentieux. Les auteurs de la proposition de loi en attendent un effet dissuasif en matière de plaintes et de nuisances. Il existe désormais un « patrimoine sensoriel » protégé tels que bruit des cloches, chant des cigales, des grenouilles... Les services régionaux de l'inventaire général du patrimoine culturel sont chargés d'étudier et de qualifier l'identité culturelle des territoires, par la réalisation d'inventaires contribuant à la connaissance des patrimoines.



#### Rappel sur le brûlage des végétaux

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des **substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement**, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin.

Règles de bon usage et de bon voisinage (suite)



**Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !**

**Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !**



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

**Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :**

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



**DÉCHETS VISÉS**



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

**SANCTION**

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



**LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL**



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épilures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Renseignez-vous !

**LE BROYAGE ET LE PAILLAGE**



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

**Astuce :** la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

**LA DÉCHETTERIE**



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchèteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99 % de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

## Carte d'identité et passeport, carte grise

La carte nationale d'identité (CNI) et le passeport ne se font que dans les mairies de cantons ; prenez rendez-vous à la mairie de Gençay. Vous pouvez retirer les imprimés en mairie de Champagné-Saint-Hilaire.

### ➤ Carte nationale d'identité

Dans tous les cas, il faut fournir un justificatif de domicile ou de résidence de moins de 3 mois et 2 photographies. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- **Première demande de CNI** : il faut fournir un extrait d'acte de naissance ou un passeport en cours de validité.

- **Renouvellement d'une CNI** : si la carte est périmée depuis plus de 5 ans, il faut fournir un extrait d'acte de naissance. Si elle est périmée depuis moins de 5 ans, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut restituer l'ancienne.

- **Renouvellement d'une CNI, suite à une perte ou à un vol** : il faut fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 5 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### ➤ Passeport

Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, des timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Le passeport est valable 10 ans.



Pour demander une nouvelle carte grise, lors de l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux options possibles sont :

⇒ Sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

⇒ ou directement auprès d'un professionnel habilité et agréé par l'État



**Il est à noter que le site du gouvernement [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) permet d'effectuer les demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, le passeport biométrique et la CNI.**

La Préfecture de la Vienne

**COMMENT SE RENDRE A LA PRÉFECTURE**

**En bus** : Arrêts rue Victor Hugo, boulevard Verdun, Rue des Ecosais

**En voiture** : Places de stationnement payant à proximité de la préfecture  
Parkings payants : Hôtel de Ville-Carnot ; Théâtre-Auditorium

**Personnes à mobilité réduite** : Places de stationnement situées rue Victor Hugo, rue des Ecosais et place Aristide Briand

**COORDONNÉES :**

Préfecture de la Vienne 7, Place Aristide Briand  
CS 30589 86021 POITIERS CEDEX  
( 05 49 55 70 00)  
Serveur vocal : 05 49 55 70 70  
pref-courrier@vienne.gouv.fr

**ACCUEIL DU PUBLIC :**

Bâtiment HAUSSMANN Impasse des Ecosais  
86000 POITIERS

**ACCUEIL GÉNÉRAL :**

du lundi au vendredi  
de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

**Guichet pour l'accueil des étrangers :**

uniquement sur RDV  
Du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45  
☎ 05.49.55.69.11

**LA PRÉFECTURE EN LIGNE**

Site internet : [www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr)  
Adresse mail : [pref-courrier@vienne.gouv.fr](mailto:pref-courrier@vienne.gouv.fr)

Pour toute suggestion, réclamation ou question à destination d'un service de l'Etat dans la Vienne, s'adresser par mail  
[e-reclamations@vienne.gouv.fr](mailto:e-reclamations@vienne.gouv.fr)

En dehors des horaires d'ouverture, une permanence téléphonique est accessible pour les **urgences** au 05 49 55 70 00

**Pour la préfecture de la Vienne**, l'accueil s'effectue uniquement sur rendez-vous.

Pour toute information ou prise de rendez-vous ou accompagnement sur les points numériques appelez le 05 49 55 70 00 ou envoyez un e-mail à [pref-courrier@vienne.gouv.fr](mailto:pref-courrier@vienne.gouv.fr)

La Sous-Préfecture de Montmorillon

**Pour la sous-préfecture de Montmorillon**, l'accueil et le PAN (Point Numérique) sont ouverts au public, sans rendez-vous, aux jours et horaires suivants :

- le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, sauf le vendredi fermeture à 15h30.
- le mardi de 8h30 à 12h30.

Pour toute information ou prise de rendez-vous appelez le 05 49 47 25 30 ou envoyez un e-mail à [sous-prefecture-de-montmorillon@vienne.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-montmorillon@vienne.gouv.fr)



Bien préparer ton recensement

## EN 5 ETAPES



Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

**ETAPE 1**

**ETAPE 2**

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille



Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

**ETAPE 3**

**ETAPE 4**

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans ( la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires )



Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen.  
Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

**ETAPE 5**

## ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale ( Baccalauréat / Brevet professionnel ... )



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse ( CSNJ ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Urbanisme



**DEPOSER UNE DEMANDE D'URBANISME DEMATERIALISEE**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les habitants et professionnels des communes de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pourront déposer leurs demandes d'urbanisme en ligne de façon dématérialisée pour les projets qui relèvent de la compétence de la mairie de Champagné-Saint-Hilaire.

Cela ne remplace pas le dépôt des dossiers papiers en mairie qui pourra toujours se faire, c'est un gain de temps dans l'instruction des dossiers.

*Vous avez un projet dans la commune de Champagné-Saint-Hilaire ?*

- CUa** - Certificat d'Urbanisme de simple information
- CUb** - Certificat d'Urbanisme opérationnel
- DP** - Déclaration Préalable
- PC** - Permis de Construire
- PCMI** - Permis de Construire pour une Maison Individuelle et/ou ses annexes
- PA** - Permis d'Aménager
- PD** - Permis de Démolir

Vous pouvez déposer votre demande sur le site suivant :

<https://saasweb.invoke.fr/netads/sve/atd86>

Il vous sera demandé :

- 1- de vous inscrire
- 2- de fournir les documents nécessaires en format numérique (PDF exclusivement, 5Mo par document maximum)

Vous recevrez un accusé de réception numérique qui atteste du début de délais d'instruction.

*En cas de difficultés, contactez la mairie au 05.49.37.30.91*

*Une vidéo explicative de 3 minutes est disponible sur la chaîne YouTube de l'OCI urbanisme.*

<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p><b>Déclaration préalable</b></p> <p>à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes</p> </div> </div> <div style="text-align: right; margin-top: 10px;"> <p>N° 13703*10</p> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p><b>Demande de Permis de construire</b></p> <p>pour une maison individuelle et / ou ses annexes comprenant ou non des démolitions</p> </div> </div> <div style="text-align: right; margin-top: 10px;"> <p>N° 13406*01</p> </div>
<p><b>Formulaire à utiliser si :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).</li> <li>• Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).</li> <li>• Vous édifiez une clôture.</li> </ul> <p>Pour vérifier que vos travaux sont bien soumis à déclaration préalable, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie.</p>	<p><b>Cadre réservé à la mairie du lieu du projet</b></p> <p style="text-align: center;"><b>D P</b> _____</p> <p style="text-align: center;">de _____ à _____ N° dossier _____</p> <p>La présente demande a été reçue à la mairie</p> <p style="text-align: right;">le _____ Clouet de la mairie et signature du dossier</p> <p>Dossier transmis : <input type="checkbox"/> à l'Architecte des Bâtiments de France <input type="checkbox"/> au Directeur du Parc National</p>
<p><b>Vous pouvez utiliser ce formulaire si :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous construisez une maison individuelle ou ses annexes.</li> <li>• Vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes.</li> <li>• Vous aménagez pour l'habitation tout ou partie d'une construction existante.</li> <li>• Votre projet comprend des démolitions</li> </ul> <p>Pour savoir précisément à quelle formalité sont soumis vos travaux, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.</p>	<p><b>Cadre réservé à la mairie du lieu du projet</b></p> <p style="text-align: center;"><b>P C</b> _____</p> <p style="text-align: center;">de _____ à _____ N° dossier _____</p> <p>La présente demande a été reçue à la mairie</p> <p style="text-align: right;">le _____ Clouet de la mairie et signature du dossier</p> <p>Dossier transmis : <input type="checkbox"/> à l'Architecte des Bâtiments de France <input type="checkbox"/> au Directeur du Parc National</p>

## PLUi



### Modification du PLUi

Des modifications du PLUi sont en cours d'instruction, notamment en ce qui concerne les agrandissements des habitations et les constructions annexes en zone A

Jacky DIDIER

## Le Canton de Civray

Irrigué par la Charente, la Vienne et le Clain, ce canton situé au carrefour de l'urbain et de la ruralité se réinvente au quotidien pour proposer aux 18 437 habitants de ses 30 communes un cadre de vie moderne et interconnecté.

Le canton de Civray rassemble 30 communes où le Département de la Vienne oeuvre quotidiennement pour mener à bien actions, missions et interventions dans des domaines aussi variés que la solidarité, l'éducation, la voirie départementale, le numérique, le tourisme...



## COMMENT JOINDRE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ?

### Les Conseillers Départementaux du canton de Civray

■ **Lydie NOIRAULT**, tient régulièrement des permanences dans toutes les communes du canton de Civray, le 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois.

- contact : **05 49 55 66 80**

■ **Jean-Olivier GEOFFROY**, se tient à la disposition des habitants du canton de Civray.

- contact : **06 07 19 47 37**

### Leurs missions

- Être à l'écoute des élus et des acteurs économiques du territoire et soutenir leurs projets
- Aider les familles et les particuliers dans leurs démarches de la vie quotidienne



lavienne86.fr

### Comité Local de la Source Bleue

Le Comité Local de la Source Bleue s'est réuni à deux reprises, cette année, pour faire le point sur l'activité du syndicat Eaux de Vienne (EDV) et appliquer à notre secteur la politique décidée collégalement par vos représentants des EPCI.

Vous pouvez par ailleurs consulter ces informations sur le site internet <https://www.eauxdevienne.fr/>

Nous venons de traverser une année compliquée sur les conditions d'approvisionnement de quelques secteurs particuliers du département : sécheresse et ressource restreinte par endroits, et consommation pas toujours raisonnable de certains abonnés ont nécessité un rappel à la raison de Monsieur le Préfet et des encouragements à l'économie de cette ressource souvent abondante mais dont les habitudes de consommation d'une époque sans soucis peut devenir compliquée lorsque le réchauffement climatique est avéré. Je vous encourage d'ailleurs à mettre en œuvre tous les moyens à votre disposition pour réduire vos consommations : limiter les bains, mettre des réducteurs de pression, réduire les capacités des chasses d'eau, récupérer l'eau de pluie, réutiliser certaines eaux grises... autant de moyens à votre disposition consultables sur internet et adaptables à votre situation.

L'eau, bien commun, doit être partagée entre tous les utilisateurs, citoyens, milieux, agriculteurs, car nous tous avons besoin de cet élément pour équilibrer nos besoins locaux. Nous avons la chance sur notre commune de bénéficier du captage du Patural des Chiens, forage particulièrement abondant et d'une qualité sans conteste l'une des meilleures du département, géré par EDV. La politique sur le département a été d'harmoniser le prix du m<sup>3</sup> pour tous les consommateurs. C'est chose faite pour l'eau potable. L'assemblée de septembre dernier a décidé de valider cette harmonisation tarifaire pour l'assainissement également sur les 5 prochaines années. Cela devrait se traduire globalement pour Champagné-Saint-Hilaire par une diminution de cette taxe.

Côté travaux, la fin du raccordement, route de Sommières et la remise à neuf de Limes étaient les dernières priorités de l'année. Une reprise sera effectuée, route d'Anché. Le réseau, très surveillé, présente de moins en moins de fuites et ces dernières sont réparées en urgence dès signalement. On peut en profiter pour féliciter les services d'astreinte et d'intervention, très professionnels et réactifs qui permettent cette performance. Vous êtes d'ailleurs tous les yeux dont nous avons besoin pour signaler au plus vite ces fuites car vos élus et les agents ne sillonnent pas tout le réseau journallement. N'oubliez pas de protéger vos compteurs du froid pour cet hiver.

Pour l'assainissement, la station d'épuration, après 3 ans de travaux perturbés par la COVID et les intempéries est enfin fonctionnelle et apporte toute satisfaction.

Le déplacement du poste de relèvement de la route de Sommières en vue de créer la suite du lotissement est inscrit aux travaux 2023. Comme pour tout un chacun, la chasse aux économies d'énergies est ouverte et sera l'un des chantiers majeurs du syndicat cette année.

Consommez bien, consommez mieux, profitons de cette chance d'avoir un produit sain et de très bonne qualité dont nous sommes tous responsables.



## Maîtriser sa consommation d'eau

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.



## Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



### Dans la cuisine

- ▶ Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- ▶ Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



### Dans la buanderie

- ▶ Choisir des appareils ménagers économes en eau
- ▶ Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



### Dans les toilettes

- ▶ Installer une chasse d'eau à double commande



### Dans la salle de bain

- ▶ Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- ▶ Préférer une douche à un bain



### Dans le jardin

- ▶ Arroser tôt le matin ou tard le soir
- ▶ Investir dans un système de goutte à goutte
- ▶ Collecter les eaux de pluie
- ▶ Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Canva, Flaticon, Thierry Montassier

Plus d'informations sur [www.eauxdevienne.fr](http://www.eauxdevienne.fr). Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.

## Orange

	Particuliers	Professionnels	Entreprises
Signaler une panne de la ligne téléphonique	1013 / <a href="http://www.1013.fr">www.1013.fr</a>	1015	1017
Besoin d'assistance technique (internet, TV, livebox)	3900	3901	
Disposer des services de la ligne téléphonique (renvoi temporaire...)	3000		
Accéder aux renseignements téléphoniques	118 712 ou <a href="http://www.118712.fr">www.118712.fr</a>		
Assistance en ligne, mails, espace personnel,...	<a href="http://www.orange.fr">www.orange.fr</a>		
Envie de commander nos produits et services	1014	1016	800302010

Déchèterie

Le site de dépôt des déchets de notre commune est fermé définitivement. Vous pouvez vous rendre à la déchèterie de Gençay, lieudit les Poiriers. Nous vous tiendrons informés pour les collectes spécifiques des encombrants volumineux et sur la possibilité de broyer les déchets verts (les dates précises ne sont pas arrêtées à ce jour).

HORAIRES DE LA DÉCHÉTERIE  
GENÇAY

Lundi	09h – 12h et 13h30 – 17h30
Mardi	Fermé
Mercredi	09h – 12h et 13h30 – 17h30
Jeudi	Fermé
Vendredi	13h30 – 17h30
Samedi	09h – 12h et 13h30 – 17h30
Dimanche	Fermé



Quels sont les principaux changements à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les emballages et papiers : en vrac dans le bac.	Les ordures ménagères : dans le bac, en sacs bien fermés.
Le bac noir doit être fermé correctement.	Aucun sac hors du bac.

En cas de non respect des consignes, le bac ne sera pas collecté

La collecte en sacs rouges ou jaunes est instaurée lorsque le foyer ne peut être équipé de bacs. Les sacs pré-payés rouges et jaunes sont à récupérer au Pôle territorial de Gençay.

- la dotation initiale est comprise dans la part fixe, selon le volume du sac (30L ou 50L),
- les sacs rouges supplémentaires seront facturés selon la part variable de la grille tarifaire.



Les sacs rouges sont pour les ordures ménagères. Les sacs jaunes pour les emballages recyclables (sauf le verre) et les papiers.

La veille de votre jour de collecte, déposez vos sacs devant chez vous.



Les sacs non fournis par la communauté de communes ou non-conforme ne seront pas collectés. Ces sacs seront considérés comme des dépôts sauvages pouvant être verbalisés par la mairie



100% des Papiers à déposer dans le Bac jaune (ou sac jaune)



Une benne papiers est disponible à la Déchèterie de Gençay pour les usagers qui auraient de grosses quantités de papiers.



Les bons gestes à adopter ...



... pour maintenir les coûts de MA Redevance

J'essaie de sortir mon bac gris uniquement lorsqu'il est plein

... pour maintenir les coûts du service

Je sors mon bac jaune lorsqu'il est rempli à plus de la moitié



OUI, tous les EMBALLAGES se trient ...

Important

... uniquement les EMBALLAGES.

conseil Bien séparer les emballages. Ne pas les embolter. Les déposer en vrac dans le bac/sac.

conseil Bien vider les emballages. Ne pas les laver.





## Modernisation du Service Déchets Premiers résultats et perspectives 2023 ...

Depuis le printemps 2022, les foyers ont été équipés progressivement de bacs gris pucés et de bacs jaunes pour le tri sélectif (emballages + papiers). Parallèlement, la fréquence de collecte des ordures ménagères a été réduite. L'objectif est de maintenir les coûts du service afin de limiter la hausse de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Le changement est souvent source de craintes et d'interrogations légitimes (Quels seront les nouveaux coûts ? Comment gérer mes ordures ménagères ? ...)

### Après 6 mois d'expérimentation, quels sont les résultats ?



Grâce aux efforts et à l'adaptation de tous, nous constatons une baisse moyenne de 40% sur les tonnages d'ordures ménagères collectés et une hausse de plus de 50% pour le tri sélectif. Ces premiers résultats, couplés aux économies liées à la collecte, ont permis de compenser les hausses des coûts de traitement et de carburant sur cette année 2022.

### Quelques retards de mise en œuvre

Dès le début du programme, les agents du service ont souhaité s'impliquer pour notamment, diminuer les coûts de mise en œuvre. En plus de la gestion quotidienne du service, les agents ont assuré la distribution des bacs, la mise à jour du fichier redevable, l'information des usagers, l'adaptation des contenants. Aussi, quelques oublis de collecte ou retards de distribution ont pu être constatés. Nous avons essayé de résoudre au plus vite ces petits dysfonctionnements.

En cas de problème(s) ou question(s), le service est à votre disposition au 05 49 36 05 45 ou [contactgencay@civraisienpoitou.fr](mailto:contactgencay@civraisienpoitou.fr)



Le programme s'accompagne également de distribution de composteur ou d'installation de composteurs collectifs.

Les 350 premiers composteurs ont été distribués en moins de 15 jours. Une nouvelle commande de 700 unités a été faite en urgence. Malgré les retards de livraison dus au contexte actuel, nous espérons pouvoir satisfaire l'ensemble des demandes avant fin 2022.

### La nouvelle grille tarifaire 2023

La redevance annuelle (par foyer) comprend 2 parts :

**A - une part fixe qui comprend :** un « abonnement » + un « forfait » de 8 levées (pour les usagers équipés de bacs)

**B - une part variable dite « consommation » :** nombre de levée au-delà des 8 levées incluses dans le forfait ou nombre de rouleau(x) de sacs prépayés utilisés

ZONE	CONTENANT (litres)	PART FIXE ANNUELLE 2023 (HT) = abonnement au service			PART VARIABLE 2023 HT  PRIX DE LA LEVEE SUPPLEMENTAIRE DU BAC HT (à partir de la 9ème levée) ou NOMBRE ROULEAU(X) DE SACS UTILISES**** HT
		ABONNEMENT DE BASE HT (1)	FORFAIT 8 LEVEES PAR AN HT (2)	MONTANT REOMI MINIMAL A PAYER PAR AN HT (1) + (2) = (3)	
ZONE RI C0,5**	SAC (r/ de 10 sacs)	30	108,00 €	108,00 €	6,00 €
		50	108,00 €	108,00 €	10,00 €
	BAC	80	108,00 €	12,80 €	1,60 €
		120	108,00 €	19,20 €	2,40 €
		240	108,00 €	28,80 €	3,60 €
660	108,00 €	52,80 €	6,60 €		
ZONE RI C1***	SAC (r/ de 10 sacs)	30	169,44 €	169,44 €	6,00 €
		50	169,44 €	169,44 €	10,00 €
	BAC	80	169,44 €	12,80 €	1,60 €
		120	169,44 €	19,20 €	2,40 €
		240	169,44 €	28,80 €	3,60 €
660	169,44 €	52,80 €	6,60 €		

\*\* Zone C0,5 : Brion, Champagné-St-Hilaire, Orveau-Garnier, La Ferrière-Airoux, Magné, St-Maurice la Clouère (EcartoZA), St-Second, Sommières du Oain

\*\*\* Zone C1 : Gençay, St-Maurice la Clouère (Bourg)

\*\*\*\* Prix HT du rouleau de 10 sacs

### Pourquoi 8 levées incluses dans le forfait de base au lieu de 12 (comme sur d'autres territoires) ?

Plusieurs usagers se sont inquiétés sur l'application des 8 levées dans le forfait de base (au lieu de 12) en pensant qu'ils seraient pénalisés. Effectivement, 12 levées du bac gris correspondent à 1 levée par mois. Mais en appliquant un forfait de 8 levées, le forfait de base sera diminué et les ménages qui feront des efforts de tri seront « récompensés ».

Par exemple en 2023, pour un ménage de 2 personnes collectés en C0,5 :

- 1 - Le forfait de base sera de 127,20 € HT. Il aurait été de 136,80 € HT avec 12 levées incluses
- 2 - Si ce ménage sort 9 fois son bac noir, il paiera 129,60 € HT (127,20 + 2,40) contre 136,80 € HT avec 12 levées incluses.
- 3 - Si ce ménage sort 12 fois son bac noir, il paiera 136,80 € HT (127,20 + 4x2,40) soit le même montant pour un forfait avec 12 levées incluses 136,80 € HT.

**Christophe DESBANCS**

## Énergies Vienne



Réduisez votre facture  
d'électricité d'au moins 10 %  
avec **SORÉGIES idéa**  
ÉLECTRICITÉ



SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous propose une offre plus attractive que le tarif réglementé, qui vous permet d'économiser au moins 10 % sur le montant hors taxes de votre facture d'électricité.

Avec l'offre SOREGIES Idéa, vous conservez tous les avantages de votre contrat actuel, sans intervention sur votre compteur. Le changement d'offre est gratuit et sans engagement. Vous pouvez revenir au tarif actuel à tout moment sans frais sur simple demande.

Pour pouvoir bénéficier dès à présent de l'offre SOREGIES Idéa, vous pouvez contacter SOREGIES au 05.49.44.79.00

Décembre 2022

Syndicat ENERGIES VIENNE



# CLÉ EN MAIN

Des actus et articles à disposition pour vos sites web et bulletins municipaux

## Entrée dans l'hiver : les bons réflexes énergétiques !

### Résolution N°1 - S'inscrire à la météo de l'énergie

Les alertes Écowatt permettent d'être avertis des risques de tension et de coupures sur le réseau d'électricité et de recevoir les conseils adaptés. En participant à ce dispositif citoyen, vous contribuez à assurer l'alimentation de tous en électricité.

[www.soregies.fr/particuliers/](http://www.soregies.fr/particuliers/)

### Résolution N°2 - Adopter les écogestes

Les bons réflexes se cachent aussi derrière les écogestes à adopter au quotidien pour limiter votre consommation et son impact sur l'environnement.

[www.soregies.fr/particuliers/ecogestes/](http://www.soregies.fr/particuliers/ecogestes/)

[www.ademe.fr/particulier/](http://www.ademe.fr/particulier/)

### Résolution N°3 - Faire le point sur mon logement

Rien de plus simple, rendez-vous sur le site internet Rénover FACILE de [commune]. S'inscrivant dans la démarche nationale France Rénov', ce site tout en main vous permet même de simuler des travaux pour votre habitation !

[www.renoverfacile.fr](http://www.renoverfacile.fr)



**Maison mal isolée ? Difficultés pour payer vos factures ?** Il existe des solutions et des organismes pour vous accompagner.  
Contactez votre fournisseur d'énergie SOREGIES (05 49 44 79 00 ou [contact@soregies.fr](mailto:contact@soregies.fr)) qui saura vous conseiller sur le règlement de vos factures et l'utilisation du chèque énergie ([www.chèqueenergie.gouv.fr/beneficiaire/informations](http://www.chèqueenergie.gouv.fr/beneficiaire/informations)) ou encore vous aiguiller sur les autres aides possibles comme le fonds de solidarité logements ([www.fsl86.fr/impayes-denergie-et-deau/](http://www.fsl86.fr/impayes-denergie-et-deau/)).

## Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud



**GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**

### Fonctionnement de la structure :

Le Syndicat entretient et restaure près de 1 000 km de cours d'eau sur la partie amont du bassin versant du Clain : le Clain jusqu'à Iteuil, la Clouère, la Dive, la Bouleure, la Vonne, le Palais, et tous leurs affluents. Les membres du syndicat sont six communautés de communes, qui cotisent annuellement puisqu'elles ont transféré la compétence GEMAPI au syndicat. Il s'agit de : la CU Grand Poitiers (uniquement pour la Gestion des Milieux Aquatiques), la CC du Civraisien en Poitou, la CC des Vallées du Clain, la CC Vienne et Gartempe, la CC du Mellois en Poitou (79), la CC de Charente Limousine (86) (pour la GEMAPI en intégralité pour les cinq dernières). Certaines prélèvent la **taxe GEMAPI** sur leur territoire. En parallèle, certaines communes adhèrent volontairement pour les compétences ne relevant pas de la GEMAPI.

Le Syndicat est présidé par M. Philippe BELLIN, entouré de 5 vice-présidents (M. Christian CHAPLAIN, Mme Gisèle JEAN, M. Fredy POIRIER, M. Gilles PICHON, M. André BIBAUD). Un comité syndical a lieu tous les 3 mois environ, précédé d'un bureau, afin de proposer aux délégués des décisions diverses (politiques, administratives, financières, techniques).

La collectivité emploie une secrétaire, trois techniciens qui se partagent le territoire pour les travaux, les suivis et animations, et deux agents de terrain (entretien des cours d'eau).

### Programme de travaux :

Avec un budget d'environ 700 000€/an pour les travaux, dont la moitié environ de subventions, le syndicat engage plusieurs types d'actions. Un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) a été validé début 2020 : il s'agit d'un outil proposé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui permet à plusieurs partenaires de se rassembler autour d'un programme de 3 ans renouvelable une fois, pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau et zones humides.

Une campagne de lutte contre le ragondin est prévue en 2023 avec une indemnité aux piégeurs (2€ par ragondin). C'est la FREDON 79 qui s'en charge (05 49 77 16 55). Des travaux ont été réalisés sur le Pontreau en amont de Champagné-Saint-Hilaire. Un suivi des travaux (avant et après) permettront d'évaluer les résultats (espèces piscicoles, qualité de l'eau, température,...).



Avant travaux sur le Pontreau (Avril 2010)



Après travaux, nettoyage bord du cours et recharge (Pontreau, sept. 22)

À Champagné-Saint-Hilaire, nous sommes intervenus sur plusieurs arbres et embâcles en travers du Clain pour le passage des canoës et la prévention des inondations.

Le projet de réserve de substitution à Ste Soline (79) est un projet controversé. Sur le bassin du Clain des projets similaires sont en cours de discussions.

### Communication/animations :

Le syndicat a mis à jour son site internet [clain-sud.fr](http://clain-sud.fr)

Les techniciens se tiennent à disposition des élus, usagers et riverains pour répondre aux questions, apporter des conseils. **Contact** : Manuel Mirlyaz

☎ 06 81 59 74 25

✉ [clain.sud@gmail.com](mailto:clain.sud@gmail.com)

### Les compétences de la Communauté de Communes en action sur tout le territoire

Les enjeux de demain sont à l'échelle de l'intercommunalité. Le Civraisien en Poitou se doit d'être fort et solidaire, pour apporter des réponses aux préoccupations de tous les citoyens et préparer l'avenir.

« La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou est établie sur des bases solides en termes d'objectifs, de projets et d'organisation administrative et financière. Un programme ambitieux de soutien et d'investissements, fruit d'un travail très important des élus au sein des différentes commissions, a été voté. C'est donc un engagement fort pour les habitants, pour les entreprises et la cohésion sociale de notre territoire. Nous sommes déterminés à poursuivre toutes ces actions et à nous adapter, selon les circonstances, afin de mobiliser pleinement notre capacité de résilience. » **Jean-Olivier GEOFFROY**



#### AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur et plan local d'urbanisme intercommunal (PLU)



#### GENS DU VOYAGE

- Aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil à la pierre du Theil de Civray

#### TRANSPORT SCOLAIRE

- Transport scolaire des écoles maternelles et primaires



#### TOURISME

- Extension, aménagement, entretien, gestion et promotion des sites touristiques communautaires



#### ENFANCE/ JEUNESSE

- Multi accueil de la petite enfance (RAM, LAEP)
- Accueil de loisirs sans hébergement sur le temps extrascolaire



#### CULTURE ET SPORT

- Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels
  - Centre aquatique ODA à Civray
  - Complexe sportif de Valence-en-Poitou
  - Bassin d'initiation et gymnase de Gençay
  - Ecole de musique intercommunale "La Cendille"
  - Cinéma de Civray

#### ENVIRONNEMENT

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et touristiques communautaires
- Promotion du tourisme (Office du Tourisme)



#### LOGEMENT

- Opérations conventionnées avec les organismes compétents en matière d'amélioration de l'habitat
- Gestions des lotissements communautaires (Genouillé, Chapelle-Bâton et Jossé)
- Programme local de l'habitat



SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#### VOIRIE

- Création, aménagement, entretien de la voirie communale



#### GESTION DES DECHETS

- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés (en régie directe et avec le SIMER)



#### SOLIDARITE

- Soutien aux associations à vocation sportives, culturelles, de loisirs et en faveur de l'insertion sociale
- Soutien à l'organisation de manifestation d'envergure communautaire



#### SANTE

- Construction, gestion et entretien d'équipements médicaux communautaires



#### INCENDIE

- Contingent SDIS

## Tarifs communaux

Genre	Catégorie	Tarifs 2023
ANIMAUX	Capture de chiens errants	77,00 €
BON NOUVEAU NÉ	Bon nouveau - né	70,00 €
BULLETIN	Encart publicitaire 1/4 de page couleur	50,00 €
	Encart publicitaire 1/2 page couleur	100,00 €
	Encart publicitaire 1 page couleur	200,00 €
CAMPING GROUPE	Par personne et par jour	4,00 €
CANTINE	Prestation cantine élèves avec PAI, repas fourni par les parents	1,06 €
	Élèves	3,40 €
	Professeurs des Écoles	6,80 €
ÉCOLE	Draps pour dortoir	13,00 € / le drap
GARDERIE	Amende au-delà 1/4 h de dépassement	30,45 €
	Amende 1/4 h dépassement	10,15 €
	Matin QF inférieur ou égal à 800	1,27 €
	Matin QF supérieur à 800	1,33 €
	De 16h00 à 16h50 (sans goûter) QF inférieur ou égal à 800	0,90 €
	De 16h00 à 16h50 (sans goûter) QF supérieur à 800	0,95 €
	De 16h50 à 18h45 (goûter à 16h55) QF inférieur ou égal à 800	1,54 €
De 16h50 à 18h45 (goûter à 16h55) QF supérieur à 800	1,60 €	
CIMETIÈRE	Concession Cinquanteenaire	425,00 €
	Concession Trentenaire	320,00 €
COLUMBARIUM	Concession 1 case 15 ans	380,00 €
	Concession 1 case 30 ans	620,00 €
	Dispersion de cendres par corps	60,00 €

	Prix (sans la taxe de séjour)	2023	2024
GÎTE COMMUNAL	Nuitée été	16,30 €	17,70 €
	Nuitée hiver	17,30 €	19,20 €
	Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - été	586,80 €	637,20 €
	Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - hiver	622,80 €	691,20 €
	Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - été	684,60 €	743,40 €
	Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - hiver	726,60 €	806,40 €
	Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - été	815,00 €	885,00 €
	Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - hiver	865,00 €	960,00 €
	Tarif chambre RDC (2 couchages) - été	32,60 €	35,40 €
	Tarif chambre RDC (2 couchages) - hiver	34,60 €	38,40 €
	Tarif chambre 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> étage (4 couchages) - été	65,20 €	70,80 €
	Tarif chambre 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> étage (4 couchages) - hiver	69,20 €	76,80 €
	Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - été	40,75 €	44,25 €
	Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - hiver	43,25 €	48,00 €
	Paire de Draps	8,50 €	10,00 €
	Ménage chambre à 2 lits et mezzanine (2 nuitées) - hiver	34,60 €	38,40 €
	Ménage chambre à 3 lits (3 nuitées) - hiver	51,90 €	57,60 €
	Ménage séjour et cuisine (4 nuitées) - hiver	69,20 €	76,80 €
	Ménage gîte complet (14 nuitées) - été	228,20 €	247,80 €
	Animal de compagnie	33,00 €	37,00 €

Genre	Catégorie	Tarifs 2022
MATÉRIEL	CHAISES PLIANTES : Associations de la commune	gratuit
	CHAISES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : particuliers	0,55 € / l'une
	FRITEUSE : Associations de la commune	gratuit
	FRITEUSE : Habitants et Associations hors commune	pas de prêt
	PARQUET	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : Associations de la commune	gratuit
	TABLES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : habitants commune WE	4,50 € / l'une
	TABLES PLIANTES : habitants commune jour supplement.	1,60 € / l'une
	BANCS : habitants de la commune	1,60 € / l'un
	BANCS : habitants hors commune	pas de prêt
	BANCS : Associations de la commune	gratuit
	BANCS : Associations hors commune	pas de prêt
	SONO nouvelle : Associations de la commune (caution 100€)	105,00 €
SONO : Particuliers et Associations hors commune	pas de prêt	
PÊCHE	Carte annuelle adulte	45,00 €
	Carte annuelle carpiste - pêche de nuit	60,00 €
	Carte annuelle enfant (12 à 16 ans)	5,00 €
	Carte journalière (hors lâcher de truites)	5,00 €
	Carte week end carpiste	20,00 €
	Carte journalière lâcher de truites	10,00 €
PHOTOCOPIES	A3 noir et blanc recto	0,45 €
	A3 noir et blanc recto verso	0,65 €
	A4 noir et blanc recto	0,35 €
	A4 noir et blanc recto verso	0,55 €
	Reproduction de dossier (par heure)	33,40 €
	Plan cadastre A3 couleur	2,00 €
	Plan cadastre A4 couleur	1,30 €
	Relevé de propriété A4	0,50 €
TRAVAUX HABITANTS	Nettoyage des salles des fêtes (heure)	33,40 €
	Agent (par heure)	33,40 €
	Pose de buses 2 ml avec embout sécurité	320,00 €
	Pose de buses 2 ml sans embout sécurité	190,00 €
	Pose de buses 6 ml avec embout sécurité	660,00 €
	Pose de buses 6 ml sans embout sécurité	426,00 €
	Tracteur + balayeuse (hors agent)	31,00 € / heure
	Tracteur + élagueuse (hors agent)	40,00 € / heure
	Tracteur + remorque (hors agent)	30,00 € / heure
	Tractopelle (machine hors agent)	40,00 € / heure
VAISSELLE PERDUE	Couvert ou assiette ( minimum facture 5€)	2,30 €
	Pichet	7,00 €
	Ustensile ou équipement	sur facture + 10,00 €
VENTE DE FOIN	Vente de foin sur pied ( vente à l'année, tirage au sort au mois d'avril)	80€ / ha

## Tarifs communaux

La Vie Pratique...

### Grande salle des fêtes (capacité 320 personnes)

Tarif	Habitants		Association		Pour tous		Location cuisine	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS *	245,00 €	345 €	99,00 €	196 €	65 €	80 €	51 €	97,00 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	345 €	445 €	/	/	65 €	125 €	/	/
SPECTACLES (loto, concours de belote, théâtre...)	/	/	55 €	125 €	/	/	/	/
Ménage à la demande	33,40 € / heure							

\* Soir + lendemain midi



### Petite salle des fêtes (capacité 50 personnes)

Tarif	Habitants		Associations	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
VIN D'HONNEUR	65 €	110 €	Gratuit	110 €
REPAS	110 €	172 €	Gratuit	172 €
REPAS DE JEUNES	63 €	/	/	/
RÉUNION	/	/	Gratuit	/



Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur.  
Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.

Métier	Activité - Profession	Raison sociale - adresse	
Agriculture Commerce Multi-services	Négociants en bestiaux	BONNET Frères 1, Place de la Mairie	06.08.31.48.47
	Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière La Combaudière	05.49.37.30.23
	Entretien de jardins, nettoyage, débarras	Dnet86 8, Cité Champs Petit Jean	07.49.52.26.88
Artisans du bâtiment, BTP	Electricité - Plomberie - Chauffage - Ramonage	Thierry MAYET 5, Route des Antennes, Fougeret	05.49.37.28.62
	Maçonnerie - Charpente - Electricité	Alex FRETIER Le Laitier	05.49.11.39.67
	Menuiserie - Cloison sèche - Isolation	Damien THOMAS 1, Route de Gençay	06.80.65.48.44
	Travaux de terrassement et aménagement	Alexis REDIN Bois Brunet	06.68.59.79.02
	Peintre en bâtiment	Jérémy ROBINEAU La Groie	06.12.60.09.15
	Jointoyeur	Damien DEVILLE Percejaud	06.19.56.61.02
Commerces Alimentaires	Bar - Restaurant - Traiteur - Pizzeria	« L'Olivier » Olivier BENOIST 1, Place du Puits	05.49.38.37.14
	Boulangerie, pâtisserie	« Tout en Douceur » Virginie et Nicolas CHAUVINEAU 10, Rue Étienne Saby	05.16.34.60.09
	Épicerie - Journaux - Tabac	Carole et Philippe BOUTRON 2, Route de Couhé	05.49.37.30.96
	Gâteaux sur mesure, biscuits décorés	« Lovely Cakes » Axelle RÉAULT 5, Route de Gençay	06.25.90.44.58
	Production d'Oeufs Bio	EARL Cocottes Heureuses 2, Les Basses Rues, 86160 Magné	07.87.01.21.15
	Vente d'escargots vifs et cuisinés	Younic DEMEZIL L'escargoterie du Sorcin Le Sorcin	06.13.46.75.79
	Vente directe de viande bovine	Vincent BONNIN Tampenoux	06.76.32.85.95
	Vente directe de viande bovine	Jean-Simon VUZÉ Touche Mergat	06.31.55.41.95
Élevage Canin	Éducation canine, élevage canin et félin	Frédéric BOUTIN ANIMO' SOLUTION Les Renardières	07.81.41.94.66
Équitation et Élevage de chevaux	Les Écuries du Pouyaud	Pierre NAUDIN Lieu dit Le Pouyaud	06.77.86.27.36
	Élevage de la Fontenille	Sylvie JOUANNO La Fontenille	06.78.86.62.29
	Gaec du Moulin de Chaume Enseignement, valorisation, pension, randonnée	Adeline MARIETTE Le Moulin de Chaume	06.21.66.97.23
	Entraîneur de chevaux de course trotteurs	Charles et Christophe BOUVIER Le Haras	06.17.72.32.11 06.13.41.22.24

# Liste des Artisans, Entrepreneurs, Commerçants et Professions Libérales (Suite)

La Vie Pratique...

Métier	Activité - Profession	Raison sociale - adresse	
Hébergement	Chambres d'hôtes et Gîte	« Le Relais du Haras » Le Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
	Gîte d'étape Éric et Julia	Julia CHANTRY et Eric CURELL Le Pontreau	05.49.42.04.49
	Gîte d'étape communal « Gîte de France »	Mairie 1, Rue du Presbytère	05.49.37.30.91
	Gîte « Le Refuge »	Christophe MASSELIS Le Battu	06.52.69.44.55
	Gîte Rural du Moulin de Chaume/ Gîte de la Butte	Olivier PIN Le Moulin de Chaume	06.81.65.12.97
	Gîte de Says « Gîte de France » 3 épis	Nadine et Jean-René SOUIL Says	05.49.87.29.77
Informatique	Conseil logistique, com- merce de logiciels	Login -Entreprises Marc MICHEL 22, Route de Sommières	06.07.60.29.70
Maraîchage et Horticulture	Culture de légumes et fleurs	Thierry FRETIER Le Laitier	05.49.37.32.52
	Culture de légumes Production d'œufs	Gabriel GEMMIER La Ferraudière	06.88.41.64.58
	Maraîchage	Audrey GAULTIER et Olivier PREVOST Petit Bois Brault	07.82.27.29.51 06.61.79.06.11
Mécanique	Garage	Vincent RAVEAU 11, Route de Sommières	05.49.37.30.45
	Vente-Réparation de cycles, motocycles, cyclomoteurs et motoculture	Souraya DAY RAMA 4 Route de Vivonne	05.49.88.95.60
Santé et Bien-être	Drainage manuel VOD- DER®, aromathérapie, Reiki	Sandrine BRESSOLIN Espace de soins et de santé 12 ter, Rue Étienne Saby	06.66.56.67.93
	HeartMath® Coach Gestion du stress	Lisa CASTAGNA La Thomasselière	06.81.75.46.87
	Hypnothérapeute, réflexo- logue	Estelle ORECCHIONI Espace de soins et de santé 12 ter, Rue Étienne Saby	06.13.90.10.88
	Infirmière	Amandine GALLAS Espace de soins et de santé 12 ter, Rue Étienne Saby	05.49.37.98.75
	Infirmière	Mireille MATHIEU Espace de soins et de santé 12 ter, Rue Étienne Saby	05.49.37.98.75
	Infirmière	Emmanuelle TASTET 12 bis Rue Étienne Saby	05.49.88.25.70
	Infirmière	Marie-Claire PARRAT 12 bis Rue Étienne Saby	05.49.88.25.70
	Ostéopathie	Céline BELLIN Espace de soins et de santé 12 ter, Rue Étienne Saby	06.30.62.59.72
	Ostéopathie	Sylvie MANEUF-GABARD 13, Place du 13 août 1944	05.49.37.30.73
	Praticienne en ayurvéda	Carine TENCA 7, Place du 13 août 1944	06.16.17.28.30
	Salon de coiffure LONLI-LONLA	Hélène HEBRAS-CHOLET 12 bis, Rue Étienne Saby	05.49.52.28.70

### La Cantine, la Garderie et les Temps d'Activités Périscolaires

☎ 05.49.52.86.33 - En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.

**Les horaires de garderie :** Le matin de 7h30 à 8h35, garderie payante

Le soir, les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15h30 à 18h45, garderie payante.

### Le Ramassage Scolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, l'organisation des transports scolaires est de la responsabilité de la Région Nouvelle-Aquitaine. Toutes les informations ( inscriptions, trajets et horaires, informations pratiques, actualités et contacts) sont disponibles sur le site :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/scolaire/transports-scolaires-nouvelle-aquitaine>

Deux minibus 9 places de l'entreprise Demellier assurent ce service pour les enfants de l'école primaire.

### Accueil de Loisirs Mille Bulles

Toutes les inscriptions et les renseignements sont à faire auprès de Mille Bulles

Tel : 05.49.53.38.58 Mail : [alsh@millebulles-csc86.org](mailto:alsh@millebulles-csc86.org)

Le mercredi vers 12h, il y a un bus qui conduit seulement les enfants inscrits à l'accueil de Mille Bulles à Saint-Maurice-la-Clouère. (Cf p.54 pour plus d'informations)

### Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Vienne à cette adresse :

<https://www.lavienne86.fr/information-transversale/annuaires/annuaire-des-assistants-maternels>

ou au 05 49 55 66 00

Conseil Départemental de la Vienne

Place Aristide Briand - BP 319

86008 Poitiers

### Assistantes Sociales

L'Assistante Sociale, Mme MORANTIN, qui intervient à Champagné-Saint-Hilaire, assure des permanences sur rendez-vous le **Mardi à la Maison des Services Publics de Gençay**.

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au : 05.49.87.01.35.

#### **Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray**

- **Lundi : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)**

- **du Mardi au Jeudi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00**

- **Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30**



## Mille bulles - Centre Social d'Animation

Mille Bulles s'inscrit dans une démarche de soutien des projets d'habitants et vous accueille au siège social à Saint-Maurice-la-Clouère pour toutes questions et/ou besoin d'informations :

Les mardis de 13h30 à 18h

Les mercredis de 14h à 18h30

Les jeudis de 14h à 18h

Les vendredis de 14h à 18h30

L'association propose de nombreux services :

**Le relais parents enfants** pour les parents employeurs et les assistantes maternelles du pays Gencéen.

Contact : [rpe@millebulles-csc86.org](mailto:rpe@millebulles-csc86.org)

**Le lieu d'accueil parents enfants** pour les enfants de 0 à 3 ans inclus sur Gençay, Sommières du Clain et Champagné-Saint-Hilaire.

Contact: [laep@millebulles-csc86.org](mailto:laep@millebulles-csc86.org)

**La ludothèque** localisée sur Saint-Maurice-la-Clouère depuis 2022 jeu sur place gratuit / emprunt. Elle organise chaque dernier samedi du mois un ludik'drive sur Civray pour pouvoir emprunter des jeux. Contact : [ludothèque@millebulles-csc86.org](mailto:ludothèque@millebulles-csc86.org)

**L'accueil de loisirs** pour les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis en période scolaire et les vacances scolaires.

Contact : [alsh@millebulles-csc86.org](mailto:alsh@millebulles-csc86.org)

**Le secteur jeunes** pour les jeunes les vendredis soir de 16h30 à 19h30 et les vacances scolaires. Accueil au local et montage de projets à thèmes.

Contact : [sj@millebulles-csc86.org](mailto:sj@millebulles-csc86.org)

**Le secteur famille** organise des ateliers parents enfants pour petits et grands à chaque période de vacances scolaires et des sorties familles. Des actions recyclage (gratiféria, vide dressing) sont mis en place.

Nouveauté 2022, des ateliers numériques collectifs sont organisés les jeudis pour tous niveaux, gratuits sans inscription.

Contact : [famille@millebulles-csc96.org](mailto:famille@millebulles-csc96.org)

Projet d'ouverture d'une Recyclerie sur le Pays Gencéen et d'une boîte à dons à la Maison de la Petite Enfance sur Gençay.

Retrouvez toutes les informations concernant nos services et actions sur notre site et notre page Facebook. :

[www.associationmillebulles.com](http://www.associationmillebulles.com)

# École André Léo

18, rue Etienne Saby 86160 Champagné St-Hilaire

☎ 05-49-37-32-61 : [ce.0860166n@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860166n@ac-poitiers.fr)

Horaires : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Cette année, l'école accueille **92 élèves** répartis sur 4 classes :

↳ PS-MS avec Céline BARDET (Directrice) : **18 élèves**

↳ GS-CP avec Magalie CHAIGNEAU : **26 élèves**

↳ CE1-CE2 avec Catherine GLIZE : **20 élèves**

↳ CM1-CM2 avec Sandrine CHAMBARD : **28 élèves**

↳ CLEÉO (classe externalisée en école ordinaire) : **6 élèves** de l'ITEP répartis sur les classes avec Yohann GIRAUD (enseignant ASH) et Fabienne BIRAUD (Éducatrice technique spécialisée)

ATSEM: Marie SAULNIER

ATSEM (10h30/12H): Fabienne RIVEREAU

## LA GRANDE LESSIVE

Chaque année en mars, l'école participe à l'opération nationale d'art éphémère « La Grande Lessive ». Le thème cette année était « les ombres ». Cette action se fait en partenariat avec la mairie et la bibliothèque de Champagné. Nos œuvres sont suspendues sur des fils à linge toute la journée sur la place de la mairie.



Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2020), prendre contact avec l'école au mois d'avril.

Cette année 2022 a permis à la bibliothèque de retrouver ses lecteurs avec une fréquentation nettement plus importante le mercredi depuis la semaine de quatre jours à l'école, et des animations de plus en plus nombreuses.

Le nombre de lecteurs augmente régulièrement malgré une vingtaine de départs : **54 nouvelles inscriptions** (30 adultes et 24 enfants) dont 6 hors commune, ce qui porte le **nombre de lecteurs actifs à 202** (77 enfants, 84 adultes de moins de 65 ans et 41 de plus de 65 ans). Nous avons eu **1771 visiteurs**. Nous avons prêté **717 documents adultes**, plus **50 livres audio**, **896 documents enfants**, **15 périodiques**

Les 3 permanences hebdomadaires sont toujours assurées par des bénévoles, membres de l'association « Murmures et Cultures à Champagné » mais l'équipe a été renforcée par **3 salariées à temps partiel**, **Céline**, secrétaire qui s'occupe essentiellement de la partie administrative, **Marie et Béatrice** qui font des permanences et proposent chacune des animations une fois par mois (calendrier à consulter sur le site de la mairie et à la bibliothèque).

Cette année, la **bibliothèque s'est agrandie** et permet maintenant d'offrir un espace convivial et agréable pour organiser les animations de plus en plus nombreuses, d'accueillir les P'tits Lecteurs en vadrouille et les scolaires dans de meilleures conditions ; cette extension permet aussi de faire des réunions pour l'équipement des livres suite aux achats de nouveautés, pour le planning des permanences et les rencontres « coups de cœur » qui ont lieu une fois par trimestre.



Nous travaillons toujours en étroite collaboration avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne qui nous dépose un nombre important de documents, avec un service de navette une fois par mois pour satisfaire les demandes de réservations de plus en plus nombreuses aussi. Elle nous pro-

pose également des journées de formation. Céline a ainsi pu suivre une formation de base de plusieurs jours. Je me rends aussi régulièrement à la BDV pour des ateliers de lecture, des rencontres avec des auteurs, des libraires et des éditeurs, pour des réunions afin d'« être à la page ».

Notre partenariat avec l'école nous permet d'accueillir les enfants et leurs enseignants.es plusieurs fois dans l'année et d'avoir des échanges avec eux. C'est le cas à l'occasion de la Grande Lessive, qui avait pour thème « l'ombre » et des Journées du Patrimoine où ils nous ont offert de très belles décorations avec leurs dessins et leurs activités créatives sur le thème de la mer.



Nous avons également accueilli 2 expositions externes, l'une de photos « Vieillir et alors ? » organisée par Lapeca de Gençay (lieu d'accueil, de créativité et d'échanges pour personnes âgées) et l'autre avec Elisabeth Bonneau, peintre de Saint-Pierre d'Exideuil et Jeanine Le Gouezigou de Champagné-Saint-Hilaire avec ses sculptures en pierre. Les deux ont connu un franc succès.



Pendant les vacances de Toussaint, **Mario Kart Live s'est invité à la bibliothèque**.

Cette activité numérique proposée par la BDV sous la houlette de **François Ranck** et de son aide en service civique, **Inès Brun**, est une initiation numérique en live avec voitures télécommandées sur circuit imposé ou circuit créé par le groupe. Une douzaine d'enfants ont pu se familiariser à ce jeu puis ont participé à une compétition pour leur plus grand plaisir. Le but est de développer le numérique dans les bibliothèques et d'inciter tous les publics à fréquenter ces lieux. Tous sont repartis enchantés et souhaitent renouveler cette expérience qui développe aussi leur dextérité et leur aptitude à se concentrer, et leur apprend à respecter les règles.

Cette année encore, **14 personnes ont participé au Prix des lecteurs du Festival de littératures européennes de Cognac** qui leur a permis de découvrir 4 romans d'auteurs portugais et de voter pour leur préféré. Plusieurs bénévoles ont participé à la **remise des prix à Cognac le 19 novembre** et ont pu rencontrer les auteurs portugais, participer à des conférences très intéressantes sur l'Europe, et à des tables rondes, notamment sur le colonialisme.



**Isabela Figueiredo a été élue lauréate** de ce prix pour son livre « **Carnet de mémoires coloniales** », récit autobiographique de son enfance passée au Mozambique dans les temps troubles et violents du colonialisme. Nous avons pu la rencontrer à la médiathèque de Vivonne où elle a apporté un éclairage très intéressant sur le racisme de son père et sa violence à l'égard des Mozambicains.



L'écriture de ce livre était nécessaire pour soigner cette grande blessure de son enfance et pour lui permettre de retrouver sa véritable identité, même si ça apparaîtrait comme une trahison aux yeux de certains Portugais.

Dans le cadre du prix des lecteurs de Cognac, nous avons organisé une **semaine portugaise**

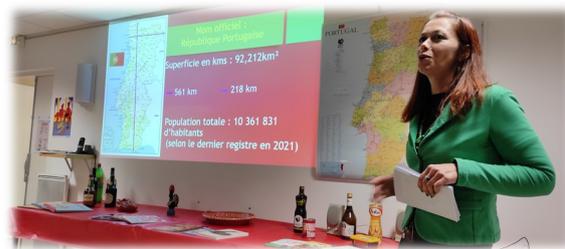
**en collaboration avec l'école « André Léo ».**

Les enfants et leurs enseignantes ont travaillé sur le thème du Portugal et ont rencontré Patricia, née au Portugal, qui leur a parlé de son pays natal et appris quelques expressions portugaises.



Béatrice a également préparé des spécialités portugaises à la cantine. Nous avons organisé une **soirée portugaise** et à l'aide d'un **diaporama préparé par Patricia Rodrigues**, nous avons pu voyager dans ce beau pays. Quarante-cinq personnes ont apprécié ce **moment très sympathique et convi-**

**vial qui s'est terminé par une dégustation** de beignets à la citrouille, aux crevettes et à la morue préparés par notre charmante Patricia, sans oublier les traditionnels pastéis de nata, sortes de flans pâtisseries et le vinho verde pour arroser le tout. Une belle soirée !



**Le budget voté par le Conseil Municipal est en hausse : 2200€** conformément à ce qui est préconisé sur le plan national (2€/habitant) avec une **subvention de la Drac de 2200€**, déjà perçue, pour un engagement d'achat de livres de 4400€ sur 2 ans, suite à l'agrandissement de la bibliothèque.

**La mise à disposition de ressources numériques par Lire en Vienne** permettant aux habitants inscrits à la bibliothèque d'accéder gratuitement aux livres numériques, à la presse quotidienne, à des films, à de la musique, à des cours en ligne (photos, couture, sports, langues, code de la route...) avec un ordinateur, une tablette ou un téléphone mobile a permis l'inscription de nouveaux lecteurs. Une **nouvelle application « Bibliodyssée »** offre une sélection de livres numériques adaptés aux enfants et adolescents souffrant de troubles « dys » ou aux petits lecteurs adultes.

En décembre, **nous avons aussi participé au téléthon avec la vente de livres** désherbés ou donnés. Nous avons ainsi proposé un grand choix de livres pour petits et grands. Merci à tous les donateurs et aussi aux acheteurs!

Si vous avez un peu de temps libre, que vous aimez les livres et les contacts humains, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe ! La bibliothèque est aussi un lieu de convivialité et de rencontre.



**Texte et Photos Annette BOSSEBOEUF**

## Présence Verte Services



lea

**Nouveau !**

Léa, l'application mobile de téléassistance

**La commune de Champagné-Saint-Hilaire est partenaire**



**Téléassistance et portage de repas dans toute la Vienne**

Téléassistance à domicile et mobile, personnalisable et sécurisante.

Large choix de repas en menus et à la carte, avec textures et régimes adaptés disponibles.



**50% Crédit d'impôts** sur la téléassistance et sous conditions, la livraison des repas.

**Commune partenaire :** Tarifs préférentiels possibles, contactez-nous pour + d'infos !

**05 49 44 59 99 - [presenceverteservices.com](http://presenceverteservices.com)**

## ADMR

**Association ADMR de Gençay**

en action pour tous depuis plus de 65 ans



**Puis-je devenir bénévole quel que soit mon âge ?**

Oui, s'engager peut être l'affaire de tous : étudiants, actifs, retraités.

**Je n'ai que quelques heures à donner chaque mois, est-ce suffisant ?**

Oui, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Voyons ensemble vos disponibilités !

**Je souhaite être bénévole, que dois-je faire ?**

Prenez contact avec l'association ADMR de Gençay

Association ADMR de Gençay

14 route de confolens - 86160 GENÇAY

05.49.53.48.28

info.assogency.fede86@admr.org

Accompagnement à domicile  
Accompagnement hors domicile  
Soins à domicile

Garde d'enfants à domicile  
Soutien à la parentalité

Entretien du logement  
Entretien du linge



• 4 bénévoles

• 24 salariés

• 206 clients

• 25 501 d'interventions

Les services proposés par l'association :

- Aide à domicile
- Soins à domicile
- Actions de prévention de la perte d'autonomie
- Transport accompagné
- Téléassistance mobile et domotique Filien ADMR

Donnez du sens à votre engagement, devenez bénévole à l'ADMR

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble !



PROXIMITÉ



QUALITÉ DE SERVICE



DIMENSION HUMAINE

**CIF-SP**



Vous vous sentez parfois seul ? Envie de partager, d'échanger avec d'autres personnes ?

Vous êtes solitaire malgré vous, nous sommes solidaires entre nous !

L'association CIF-SP, Solidaires entre les âges, en partenariat avec le Département de la Vienne, la Fédération des Centres Sociaux, la MSA, Familles Rurales, et votre mairie, propose des actions locales et adaptées aux personnes âgées :

- des appels téléphoniques et/ou des visites à domicile régulières avec des bénévoles formés
- des ateliers de découverte et d'initiation aux outils numériques
- des activités adaptées en petits groupes (ateliers cognitifs, activité physique adaptée, médiation par l'animal...) en partenariat avec l'association LACEPA
- du transport solidaire pour des trajets courts et ponctuels pour faciliter les déplacements (fonctionne avec une indemnité de 0,37€/km à remettre au chauffeur bénévole)
- autres projets : prévention des arnaques, bien conduire en vieillissant...

Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues !

Hormis le transport solidaire, ces actions sont gratuites et sans engagement.

Vous souhaitez donner de votre temps ? Devenez bénévole pour partager des moments de convivialité auprès des personnes isolées !

Un seul numéro : 05 49 37 07 78

**Adeline RIVAULT**

**Pluriservices**



**PLURISERVICES**  
Association

Association intermédiaire  
17, place du Maréchal Leclerc - 86400 CIVRAY



Vous recherchez un emploi :

Nous vous accompagnons dans vos démarches d'insertion professionnelles via des missions de travail auprès des particuliers, collectivités, etc.

Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un suivi personnalisé.



Vous avez besoin d'aide et vous avez le matériel :

Nous intervenons auprès :

Du particulier : entretien courant de la maison, jardinage, repassage etc. (réduction d'impôt, CESU préfinancés acceptés).

Des collectivités : remplacement ATSEM/ASEM, aide agent territorial, nettoyage de locaux, etc.

Des associations : nettoyage de locaux.

Des agriculteurs : travaux saisonniers.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :

Téléphone : 05 49 87 41 45 / Site internet : [www.pluriservices-civray.fr](http://www.pluriservices-civray.fr) / Mail : [ai@pluriservices-civray.fr](mailto:ai@pluriservices-civray.fr)

**INFORMATION IMPORTANTE** : Depuis janvier 2022, vous avez pu apercevoir notre antenne mobile en déplacement sur votre secteur. Elle sera accessible, que vous soyez à la recherche d'un emploi ou que vous ayez besoin de personnel.



Pour consulter nos jours et lieux de stationnement, rendez-vous :

- sur notre site internet : [www.pluriservices-civray.fr](http://www.pluriservices-civray.fr)
- sur Facebook : <https://www.facebook.com/PluriservicesAI>



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat



Lacepa

## Espace d'animation, de créativité et d'échange



Association de Loi 1901

**Vous avez 60 ans ou plus, vous vivez à votre domicile, vous souhaitez partager de bons moments et participer à des activités variées, tout en préservant votre capital santé**

**A partir de février 2023, LACEPA vous propose les lundis, mercredis et vendredis de 14h30 à 17h:**

### Des activités collectives visant à :

**Créer ou maintenir du lien social**

**Echanger**

**Conserver son autonomie**

**Rompre la solitude**

**Favoriser le bien vieillir**

**Partager un savoir-faire**



### Thématiques:

**Activité physique**

**Expression communication / ateliers mémoire**

**Créations**

**Interventions divers (Sophrologie, médiation animale, intergénérationnel...)**

- . A Champagné Saint Hilaire, Salle des associations
- . A Saint Maurice la Clouère, Espace Allard

**Contact: 06 52 28 09 29**

**[Lacepa.gencay@gmail.com](mailto:Lacepa.gencay@gmail.com)**

### Mission Locale



Passez en mode **avenir** !

Mission Locale : une seule adresse pour tous vos projets.



#### La Mission Locale, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

#### Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?

Le contrat d'engagement c'est pour les jeunes comme toi qui cherchent un emploi.



Pendant un an tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle, comprendre comment faire une démarche administrative et bien d'autres choses encore.

Pour te soutenir, l'Etat met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520€ selon les situations et sous condition de ton engagement.

Renseigne-toi auprès de l'antenne Mission Locale Rurale la plus proche de chez toi.

#### Info Jeunes, c'est quoi ?



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

#### Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

**CIVRAY** : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

**COUHÉ** : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au **05 49 87 39 67**

**GENÇAY** : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

Retrouvez-nous sur :



Téléchargez l'**appli Ma Mission Locale**,  
de jour comme de nuit en 1 clic...  
**Scannez-moi !**



# Calendrier des Fêtes, Manifestations Communales et Commémorations 2023

La Vie Pratique...

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p><b>Samedi 7 :</b> - Vœux du Maire</p> <p><b>Mercredi 18 :</b> - Repas des aînés</p> <p><b>Vendredi 27 :</b> - Soirée soupe de Murmures et Cultures à Champagné</p> <p>- <b>Samedi 28 :</b> - Loto du Comité des Fêtes</p>	<p><b>Samedi 18 :</b> - Concours de belote des Donneurs de Sang Bénévoles (DSB)</p> <p><b>Samedi 25 et dimanche 26 :</b> - Théâtre des Donneurs Bénévoles de Sang</p> <p><b>Du mercredi 8 février au samedi 25 mars :</b> - Exposition de peinture de Sylvie LESTIEUX et Jacques PUISSESSEAU</p>	<p><b>Samedi 4 mars</b> Taille des arbres fruitiers à la cabane de vignes</p> <p><b>Samedi 11 :</b> - Soirée tartiflette des Montagnards</p> <p><b>Dimanche 19 :</b> - Commémoration « Cessez le feu » 1962 à 11h30 - Banquet des Anciens d'Algérie (AFN)</p> <p><b>Samedi 25 :</b> - Karaoké APE</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p><b>Samedi 1 :</b> - Expo photos « Mon animal et moi » - Murmures et Cultures à Champagné</p> <p>- Ouverture de la pêche à 7h</p> <p><b>Samedi 15 :</b> - Banquet de la Chasse (ACCA)</p> <p><b>Samedi 22 :</b> - Loto du Comité des Fêtes</p>	<p><b>Lundi 8 :</b> - Commémoration de l'armistice 1945 à 11h30</p> <p><b>Vendredi 12 :</b> - Don du sang</p>	<p><b>Dimanche 4 :</b> - AG de la Chasse (ACCA)</p> <p><b>Samedi 10 :</b> - Soirée moules frites - Les Montagnards</p> <p><b>Samedi 17 et Dimanche 18 :</b> - Fête de la Saint-Gervais - Comité des fêtes</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p><b>Dimanche 2 :</b> - Randonnée pédestre et animations</p>	<p><b>Jedi 10 :</b> - Marché des Arts et Gourmandises</p> <p><b>Dimanche 13 :</b> - Commémoration de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire à 11h</p> <p><b>Samedi 19 :</b> - Les Trois Fontaines en fête - Le Comité des Fêtes</p>	<p><b>Dimanche 3 :</b> - Barbecue des Anciens d'Algérie (AFN)</p> <p><b>Vendredi 15 et Samedi 16 :</b> - Journées Européennes du Patrimoine - Expo de peinture « Petit patrimoine rural bâti et naturel »</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p><b>Vendredi 13 :</b> - AG Murmures et Cultures à Champagné à 18 h</p>	<p><b>Vendredi 3 :</b> - AG des Anciens d'Algérie (AFN)</p> <p><b>Vendredi 11 :</b> - Commémoration de l'armistice 1918 à 11h30</p> <p><b>Samedi 18 :</b> - AG et Banquet Donneurs de Sang Bénévoles (DSB)</p> <p><b>Dimanche 26 :</b> - Portes ouvertes Merveilleux Noël</p>	<p><b>Vendredi 1 :</b> - Soirée des Illuminations de Noël et Téléthon</p> <p><b>Samedi 2 :</b> - Téléthon</p> <p><b>Lundi 4 :</b> - AG des Anciens d'Algérie (AFN)</p>

Permanence d'un Conseiller Numérique à la mairie tous les 15 jours, le mardi de 9h à 12h, du 9 janvier à fin août 2023. Contact auprès d'Arthur BERGUIG au 06 02 09 61 95.

# 3 - LA VIE ASSOCIATIVE

## Bibliothèque Municipale et Tableau des Associations Communales

Bibliothèque Municipale

Annette BOSSEBOEUF - 05.49.37.30.91 (mairie)  
05.49.37.48.89 (bibliothèque)  
biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr

1 place de la Mairie  
86160 Champagné-Saint-Hilaire

ADEPEN	Yannick BOUTIN adepen86@gmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPV 86	Jean-Claude CASTEL adepv86@gmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Anciens d'Afrique du Nord (AFN) Comité F.N.A.C.A	Gilbert ROUHAULT - 05.49.37.31.12	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	Jean-Louis DURAND jlodurand@wanadoo.fr	Contact local : Pierre ROSSIGNOL
Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)	Joël GRANIER - 06.47.58.25.75 joel.granier86@orange.fr Jean-Paul BIGEAU - jean-paul.bigeau@orange.fr	1, Place de la Mairie 86370 Nouaillé-Maupertuis
Association des Parents d'Élèves (APE)	Marion BONNIN ape.champagnesainthilaire@hotmail.com	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Club Sportif « Les Montagnards »	Maxime COISCAUD - 06.08 02 98 99 maxime.coiscaud@gmail.com	1, place de la mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Comité des Fêtes	Thomas LHOMMEAU - 06.99.11.19.29 thomaslhommeau@hotmail.com	20, Route de Couhé 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales - Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire	Henriette BLAUDEAU - 05.49.37.30.05 Mireille CHAUVEAU - 05.49.37.34.13 mirchau10@orange.fr	Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire 29, Rue de la Roche 86160 Gençay
Donneurs de Sang (DSB)	Emmanuel CAMUS - 06 89 98 70 93 nanounanais95@hotmail.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Ensemble Vocal	Gertrude PETERS—06 76 42 13 00 gertrudemaria.peters@gmail.com	22, Route d'Anché 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Ferment'haie	Nicolas BIET—06 42 65 38 37 lafermenthaie@outlook.fr	La Rouère 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Gymnastique Volontaire	Virginie BOILLEDIEU - 06 64 29 28 65 Audrey ROBINEAU Mathilde BRIANCEAU	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	Olivier PIN - 06.81.65.12.97 pinolivier@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Jardin à Grandir	www.facebook.com/jardinagrandir/ lejardinagrandir@gmail.com	Le Petit Bois Brault 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Locomotivés	Stéphane GONÇALVÈS goncalvestephane@gmail.com	La Courdemièrre 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Merveilleux Noël	Anne-Marie CHAMBON - 05.49.37.34.01 jpam.chambon@wanadoo.fr	Les Moisières 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné	Pierre ROSSIGNOL cprosignol@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire
Terre Paille et Compagnie	Pascal DEPIENNE - 06 89 06 81 81 contact.terrepaille@gmail.com - http://terre-paille.fr	La Courdemièrre 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Let's go, Allons-y !	Eliane LE NOC - 06 25 55 15 72 eliane.papillon.le.noc@orange.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	Sandrine CHAMBARD - 05.49.37.32.61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	18, Rue Étienne Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire



Savez-vous que la hauteur des 3 éoliennes du projet Camp Brianson est passée de 150m à 165m, puis à 180m, à la faveur du nouveau mât de mesure ? C'est-à-dire 40m plus haut que la flèche de l'Eglise. Notre recours en justice n'a pas encore été examiné par la Cour d'Appel. Si ce projet est confirmé, il est certain qu'une extension de plusieurs machines sera demandée et autorisée sans recours possible.

Deux autres parcs éoliens sont en cours sur la commune :

- Parc « Sud Vienne » dont 1 éolienne sur Champagné, 3 sur Magné : refusé par la Préfecture, mais contesté en justice par le promoteur.
- Parc du « Tierfour » : 6 éoliennes de 180m, visibles du horst en lisière de Ceaux en Couhé, de la Millière et de Romagne.

Le Conseil a voté majoritairement contre les

projets éoliens.

Autour de la commune d'autres parcs sont en étude comme à Brion et Saint Secondin, Saint Maurice la Clouère, Vernon... Gençay va être encerclée et le Sud Vienne est saturé.

Beaucoup d'élus de la Communauté de Communes, naguère favorables à l'éolien ont changé d'avis depuis la prolifération anarchique de parcs situés dans des zones humides, riches en biodiversité, trop près des habitations et des patrimoines remarquables. Ces élus ont voté, à la quasi unanimité, un moratoire éolien sur tout le territoire de la Communauté de Communes.

Nous saluons les mairies limitrophes, les associations environnementales, les fédérations et la Communauté de Communes qui œuvrent dans le même sens.

La lutte continue, rejoignez notre association. Notre boîte à lettres en Mairie est à votre disposition.

Vincent PAQUEREAU

## ADEPEN

**L'ADEPEN (Association pour la Défense de l'Environnement et la Protection des Espaces Naturels)**, créée en 2012, a repris ses pleines activités.

Le conseil d'administration et le bureau de notre association ont été renouvelés.

L'année 2022 et les annonces discrètes d'un nouveau parc éolien sur la zone ouest de notre commune dite du TIERFOUR ont mobilisé toutes nos énergies.

Nous sommes opposés à ce projet éolien qui vient s'ajouter à ceux déjà en suspens sur le territoire communal. Nous mettrons en œuvre toutes les concertations nécessaires et tous les moyens légaux pour y faire obstacle.

Nous serons vigilants pour suivre les avancées de ce programme aux confins de trois communes et très proche de la vallée du CLAIN.

Souhaitons qu'il s'éteigne très vite !

Sauvegardons nos paysages et notre cadre de vie et soyons nombreux à aller dans ce sens.

Pour contacter L'ADEPEN :

courriel : [adep86@gmail.com](mailto:adep86@gmail.com)

boîte à lettres n°1 à la mairie

adresse : Says, 86160 Champagné St Hilaire

Géraldine RAMBLIÈRE



2022, pour l'association André Léo, forte de ses deux localisations à Lusignan et Champagné, aura été une année importante quant à la nomination de l'école publique de Champagné-Saint-Hilaire du nom d'ANDRE LEO.

En effet, ce jour du 15 octobre 2022 où, en association avec l'inauguration de l'extension de la bibliothèque et de l'espace Samuel Party, la municipalité de Champagné et de nombreux officiels du département sont venus couper le ruban scellant le nom d'André Léo à l'école de la commune où elle a grandi durant plus de vingt ans, fut un jour exceptionnel pour notre association.

La reconnaissance du combat pour la laïcité, le droit des femmes et tout particulièrement l'éducation des petites filles que défendait Léodile Béra dite André Léo, dans le monde

tumultueux du XIXème siècle, se trouvait confirmée.

Les membres de l'association André Léo qui, depuis presque 40 ans ont œuvré à faire connaître notre romancière, journaliste, essayiste poitevine champagnaise reconnue internationalement maintenant, avaient un immense plaisir à se retrouver pour cet événement.

De plus, le 03 décembre 2022, l'assemblée générale de l'association s'étant tenue à Champagné, les adhérents étaient comblés. D'ailleurs, nous vous invitons à nous rejoindre pour découvrir l'engagement toujours d'actualité de notre héroïne et les projets de réédition de ses livres dont certains sont déjà présents à la bibliothèque de Champagné-Saint-Hilaire. Voir aussi [Andreleo.com](http://Andreleo.com)



Pierre ROSSIGNOL

### Comité F.N.A.C.A

Notre comité a compté cinquante trois adhérents. En 2022, notre comité vieillissant ne compte plus que seize adhérents.

Nous avons eu une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de nos camarades Michel FILLON et Claude GUILLAUD lors de leurs obsèques.

Malgré notre comité restreint, nous continuerons notre devoir.

Le 19 mars, avec M. le Maire, les porte-drapeaux, nous avons organisé la commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Recueillement devant le monument aux morts et sur la tombe de René BIBAULT, mort en Algérie, suivi d'un vin d'honneur offert par la mairie.

Notre repas a eu lieu au restaurant l'Olivier.

Le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, nous avons organisé notre déjeuner barbecue à la petite salle associative. Une journée très agréable !

En février, notre rendez-vous galette des rois n'a pas eu lieu, vu la crise sanitaire de la Covid 19.

Avec l'espoir de continuer, en 2023, nos petits rassemblements, la F.N.A.C.A souhaite une bonne année à tous.



**F.N.A.C.A.** AMITIÉ SOLIDARITÉ CAMARADERIE

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

Gilbert ROUHAULT



Composition du bureau	
Président	Joel Granier
Vice Président	Olivier Deschamps
Secrétaire	Arnaud Granier
Secrétaire adjoint	Jean Paul Bigeau
Trésorier	Mickael Berquin
Membres	Philippe Gagnaire, Franck Jatault et Olivier Pin

Quand septembre arrive, fini le sable, la mer, les siestes, les vacances en soi.

Retour à l'école, au travail, aux activités. La dure réalité du quotidien. L'Association Communale Chasse Agréée aussi prépare sa rentrée même si son activité n'a pas eu beaucoup de vacances.

Depuis la fin février, les agriculteurs ont fait appel aux chasseurs pour les pigeons ramiers, corbeaux freux, corneilles noires pour les dégâts causés sur les semis de maïs, tournesol et autres céréales.

En partenariat avec les exploitants de la commune, la centaine de chasseurs de l'association, s'affairent à réguler les populations d'animaux sauvages.

Cette régulation permet de contenir les nombreux dégâts occasionnés par le gibier (cerfs, chevreuils, sangliers, pigeons, corbeaux, blaireaux, renards, ragondins) dans les prairies, les semis et céréales tels que les tournesols.

Sans cette régulation encadrée, les populations d'animaux exploseraient démographiquement, ce qui aurait comme conséquence une augmentation des dégâts et une diminution des récoltes.

De plus, avec le contexte géopolitique actuel, les céréales risquent de devenir une denrée rare.

La chasse est avant tout un loisir, mais un loisir utile pour la société.

Les chasseurs sont les premiers observateurs de la nature. Malgré une année 2022, toujours entachée par le COVID, les membres de l'association ont pu continuer de pratiquer leur loisir quasi normalement, excepté le traditionnel banquet annuel qui n'a pu se tenir.

En 2023, il se tiendra le samedi 15 avril en soirée dans la grande salle des fêtes.

Le bureau réitère ses remerciements à tous les chasseurs et agriculteurs pour la mise à disposition de leurs terres ainsi que Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour leur soutien à notre ACCA.

**Arnaud GRANIER**

## Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire

En cette année 2022, nous avons eu le plaisir de nous retrouver sans nos masques au cours des messes ou autres célébrations, tout en conservant les précautions demandées.

Dans notre paroisse Saint-Sauveur, la messe de rentrée a eu lieu à Charroux le 25 septembre.

Le 11 septembre, une messe paroissiale en plein air s'est déroulée à Ayroux près de la chapelle. Elle a été suivie d'un pique-nique sur le terrain de foot de la Ferrière.

Au cours de la messe du souvenir du 6 novembre à Saint-Maurice, nous avons pensé plus particulièrement aux défunts de l'année

(depuis novembre 2021). En rappelant leur nom, un membre de la famille a porté une votive allumée sur la croix près de l'autel.

Dans l'été, notre curé, le Père Moussiessi est allé dans son pays, le Congo pour revoir sa famille et ses amis.

A Champagné- Saint- Hilaire, il y a une messe à 9 h une fois par mois. Notre église est ouverte tous les jours ; on peut donc la visiter et s'y recueillir.

Les baptêmes sont regroupés dans une même église( ex : il y en a eu 5 à Magné le 18 septembre ; 5 à St-Maurice le 13 novembre...)

Le journal « Au cœur de la vie »est distribué

dans chaque foyer chaque trimestre ; il nous donne diverses informations... Il est possible de contacter le Père Michel Moussiessi par téléphone au 05 49 59 31 12 ou au 06 31 85 86 26.

Très bonne année 2023 à tous !

Henriette **BLAUDEAU**

### Gymnastique Volontaire

## Rejoignez-nous pour garder la forme !

Cette année encore, **la gymnastique volontaire** a repris du service depuis la rentrée de septembre. Julie, notre animatrice professionnelle et diplômée, propose des activités variées avec des mouvements adaptés à vos problématiques personnels, **tous les mercredis soir de 20h30 à 21h30 à la grande salle des fêtes** de la commune.

- Activités de santé et de bien-être : *gym douce, stretching*
- Tonification de la silhouette avec des exercices efficaces et complets de *renforcement musculaire*
- De défouler et transpirer : *cardio, step...*

De nouveaux adhérents sont venus rejoindre le groupe en septembre, mais il reste de la place pour vous, alors n'hésitez pas à nous rejoindre même en cours d'année (prix de la licence et de la cotisation à l'association au prorata).

En plus d'une ambiance conviviale, pratiquer une activité physique régulière associée à une bonne hygiène de vie, permet de prévenir certaines maladies chroniques et avoir des effets positifs sur le corps et le mental.



Renseignements auprès de Virginie :  
06.64.29.28.65. / Audrey 06.26.44.13.63. /  
Mathilde : 06.31.67.37.93.

Ou par mail à  
[gym.champagne@laposte.net](mailto:gym.champagne@laposte.net) ou via  
facebook Gym Volontaire Champagné

De nombreuses actions ont été menées durant l'année 2021/2022 :

- Une journée Halloween a eu lieu, où les enfants sont venus déguisés à l'école. Ils ont reçu chacun un sachet de friandises.
- Nous avons participé au week-end illuminations et Téléthon. Nous avons un stand où nous avons vendu des crêpes et des boissons. Il y avait également possibilité de faire des jeux de société et activités créatives. Nous proposons aussi de maquiller les enfants. L'intégralité des bénéfices a été reversé au Téléthon.
- Pour Noël, nous avons organisé un spectacle de magie (« Jaime pô les lapins » de David ORTA) pour toute l'école, à la salle des fêtes. Livres, clémentines et chocolats ont été offerts à chaque enfant avec la présence du père Noël.
- Pour le carnaval, les enfants se sont déguisés et ont déambulé en musique dans les rues de la commune. Cette déambulation a été suivie d'un défilé des enfants dans la cour, puis, d'une dégustation de crêpes.
- Pour clôturer cette année 2021/2022, la fête de fin d'année a eu lieu dans la cour de l'école. Les enfants ont réalisé des spectacles ainsi que des activités sportives et culinaires. Nous avons prévu de quoi se restaurer et une buvette. Nous avons mis en place des jeux.
- Au cours de l'année, il y a également eu des ventes de chocolats, sapins et madeleines.

Nous remercions toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour permettre à toutes ces actions d'avoir lieu. Il s'agit de l'équipe enseignante et éducative, de l'équipe municipale, des bénévoles de l'APE, et des parents.

Les actions envisagées pour cette année 2022/2023 sont semblables à celles de l'année écoulée, ainsi que d'autres à définir (tombola, soirée repas à la salle des fêtes,...).

Les fonds récoltés lors des différentes actions servent à faire plaisir aux enfants de l'école et à aider l'équipe enseignante à financer leurs projets pédagogiques.

Nous sommes ravis de pouvoir à nouveau partager des moments de convivialité à vos côtés.

Pour cette nouvelle année scolaire 2022/2023, le bureau a fait peau neuve et compte quatre nouveaux membres :

Présidente : BONNIN Marion  
Vice-présidente : SOUIL Aurore  
Trésorière : SIRE Gladys

Vice- trésorière : ORION Aurélie  
Secrétaire : THOMAS Anaïs  
Vice-secrétaire : RANGER Vanessa

Nous rappelons aux parents qui ont du temps (même si ce n'est qu'un petit peu) à consacrer à l'association, qu'ils sont les bienvenus parmi nous !



Pour nous joindre : [ape.champagnesainthilaire@hotmail.com](mailto:ape.champagnesainthilaire@hotmail.com)

Anaïs THOMAS



ENFIN ! Nous avons pu nous retrouver les 24 et 25 juin dernier. La pandémie nous contrariait depuis 3 ans et c'est avec un très grand plaisir que nos rencontres ont pu redémarrer.

Certains ont même choisi d'allonger leur séjour. Il est vrai que le groupe est plein de ressources et que nos territoires respectifs offrent des dizaines de lieux de visite, de rencontre, de découverte et surtout de partage et de convivialité.

Nous avons tous une pensée émue pour ceux qui, d'un côté comme de l'autre, nous ont quittés, parfois dans la douleur et sur des périodes où l'accompagnement de ceux qui restent n'est pas toujours le plus facile. Moments compliqués, mais instants affrontés courageusement car l'amitié est au rendez-vous.

Nous avons respecté nos traditions d'accueil : mines d'argent pour les uns, jardins, pour les autres, vallée de la Charente ou Pleumartinois, notre territoire est très riche de ces lieux chargés d'histoire. La traditionnelle réunion de tous nos convives autour d'un bon repas reste l'un des temps forts de ce rassemblement. La petite salle a d'ailleurs été appréciée pour son côté cocooning et espace très agréable depuis les derniers travaux d'amélioration dont peu de personnes du groupe avaient goûté le confort depuis leur réalisation.

Le bureau reste en place avec Président Olivier PIN ; secrétaire Hyacinthe Peters et trésorière Béatrice Melin. Nous accueillons, bien sûr, toutes les personnes tentées par l'aventure Normande et prêtes à participer à cet espace d'échanges et d'amitié.

Prochain rendez-vous : 24 et 25 juin 2023 à SAINT ROMPHAIRE. Et un grand merci à tous pour votre engagement et votre participation.

Olivier PIN

## SC Champagné-Saint-Hilaire « Les Montagnards »

Suite à l'assemblée générale de Juin 2022, de nombreux joueurs, joueuses et dirigeants étaient présents. Pas de changement au sein du bureau. Président : Maxime COISCAUD, Vice-Président : Jean VUZE, Trésorier : Vincent COISCAUD et Secrétaire : Jacques DION.

### Bilan sportif saison 2021/2022 & saison 2022/2023 :

Pour sa poursuite en 4<sup>ème</sup> division, le club a acquis le maintien relativement facilement. Le début de saison 2022/2023 est légèrement plus compliqué avec un effectif modifié. Les jeunes, en entente avec différents villages, poursuivent la pratique du football tout en prenant plaisir.

### Animations extra-sportives :

Participation aux illuminations de Noël, au téléthon et vente des calendriers durant le mois de Novembre / Décembre 2022. Organisation du repas du foot le Samedi 11 Mars 2023.

L'évènement d'été du club avec son populaire

repas du samedi soir aura lieu le Samedi 10 Juin 2023.

Le président remercie l'ensemble des personnes qui s'intéressent au club.



Maxime COISCAUD

### Amies Champagnoises, Amis Champagnois, ...

L'année 2022 fut une année de sortie de COVID pour nous tous, mais reste une année d'émotion où nous avons mis en place plusieurs manifestations dont voici un bref résumé. L'organisation de notre loto au mois d'avril, suivie au mois de juin de la traditionnelle fête de la Saint-Gervais et son salon des collectionneurs. Ces 2 manifestations ont contribué au financement de notre journée festive aux étangs, intitulée « **LES 3 FONTAINES EN FÊTE** » le 21 août dernier.



Cette journée où nous avons retrouvé une brocante de 6h à 18h, avec restauration rapide le midi et buvette toute la journée, s'est poursuivie, en soirée, par un concert, avec en première partie le groupe **TRI-MARRANT** (reprises des années 80) suivi de notre tête d'affiche, **NAYAH** (sosie officiel de CELINE DION) animant un repas-plateau pour 15 €. L'entrée au seul concert étant à 5 €.

Journée riche en émotion où Michel MINGOT fut décoré du trophée du grand bénévole. Sur un plan collectif, cette manifestation rassembla plus de 600 personnes, le soir, encadrées par une quarantaine de bénévoles de tous âges.



**MERCI à Eux**

Nous finissons l'année par un défi voitures à pédales au bénéfice du Téléthon ; objectif 400km, en 3h avec 15 voitures dont 2 ajustables pour les enfants.

### Dates à retenir pour 2023 :

- \* loto le 28 janvier
- \* loto le 22 avril
- \* Saint-Gervais le 18 juin
- \* les 3 fontaines en fête le 19 août avec Théo et LES RUBI'X 80
- \* loto le 05 novembre
- \* défi voitures à pédales le 1<sup>er</sup> décembre



**Le Président  
Thomas LHOMMEAU**

L'année 2022 a été ponctuée de joies et de tristesse pour l'association. En effet, les départs d'Aline Demarbre, Louis Vibrac, Maurice et Hélène Gourdeau et de Michel Fillon nous ont terriblement affectés. Depuis la création de l'association, ils avaient été, par leur gentillesse et leur volonté de transmettre, des éléments majeurs des travaux effectués par notre groupe de Champagnais. Heureusement de nouveaux adhérents nous ont rejoints et nous vous invitons à en faire de même, car les activités de valorisation et de défense de notre patrimoine demandent un travail d'équipe afin de faire vivre les sensibilités de chacun.

Ceci passe par les rencontres comme la soirée soupe, les expositions de peintures et de photos locales, mais aussi par des créations multiples de livres, fascicules, articles, etc. Malheureusement, en 2022, la soirée soupe n'a pas eu lieu à cause du Coronavirus.

La convivialité est aussi dans la participation à la chorale avec Chantal Protin, cheffe de cœur et le bénévolat pour la bibliothèque municipale pour ceux, nombreux à Champagné, qui aiment chanter, lire les dernières publications littéraires ou participer au prix des lecteurs du festival de Cognac.

Nous n'oublions pas les actions menées avec

les autres associations de Champagné, l'école, la municipalité, tout ceci renforçant le lien au sein de notre commune.

Voici donc un éventail d'activités où chacun peut trouver, en regard de ses disponibilités et de sa sensibilité, un moyen de participer à la vie de la communauté villageoise.

Au vu des projets futurs, en plus des habituels, prévus pour 2023, comme par exemple, la publication d'un livre de photos locales liées à une thématique expliquant le contexte de la prise de vue, nous pensons que cette année sera créative.



Pierre ROSSIGNOL

### Ensemble Vocal de Champagné-Saint-Hilaire

Après un début d'année encore perturbé par le Coronavirus, le groupe vocal géré par « Murmures et Cultures à Champagné » a repris ses activités normales au printemps avec la perspective d'un concert à Archichy en juin mais ce dernier a été annulé par la commune d'accueil.



Nous avons repris les répétitions en septembre et organisé ce concert dans l'église de Champagné-Saint-Hilaire où de nombreux

spectateurs nous ont réservé un accueil chaleureux. La première partie a été animée par Constance Héry au chant, accompagnée au piano de notre cheffe de chœur, Chantal Protin; elles nous ont proposé un répertoire de chants lyriques magnifiquement interprétés par notre invitée soprane. En deuxième partie, le groupe vocal a présenté des chants traditionnels de différents pays, largement encouragé par les applaudissements très nourris du public.

Cette année, les répétitions ont lieu le mardi soir de 17h45 à 19h15 dans la petite salle des fêtes afin de permettre à ceux qui travaillent de nous rejoindre. Les nouveaux choristes sont toujours accueillis avec plaisir. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Annette BOSSEBOEUF



École alternative située à Petit Bois Brault

L'école alternative laïque « Le Jardin à Grandir » reçoit pour sa cinquième rentrée scolaire huit enfants âgés de 3 à 11 ans. Les enfants sont accompagnés au quotidien par Clémence Dujour (directrice et facilitatrice d'apprentissage).

La vie de l'école s'articule en **cinq axes** en perpétuelle interaction.

Elle s'inspire de la pensée et de la **pédagogie de Maria Montessori**, et propose aux enfants d'évoluer à leur rythme, dans un environnement adapté afin qu'ils développent une réelle autonomie. L'éducation à la paix avec soi, les autres et l'environnement est au quotidien.

L'éducation à l'environnement : la pratique de **l'école dehors**, toute l'année, au moins un jour par semaine est une des spécificités du Jardin à Grandir, et une des activités préférées des enfants. Cet autre cadre est le théâtre d'apprentissages différents et ce contact privilégié avec la nature nourrit aussi la conscience écologique des enfants et consolide leur attitude respectueuse de leur environnement.

Une approche ludique et artistique est aussi proposée par la **dynamique naturelle de la parole**. Cette dynamique sollicite tous les sens afin d'appréhender tous les composants du langage, par le biais de jeux, de comptines et de créations artistiques.

Nous accordons une grande importance à la qualité du **vivre-ensemble** : nous laissons une place importante à l'accueil des émotions, la communication et la médiation. Les enfants acquièrent de nombreux outils qui leur permettent de développer une réelle « grammaire » dans la vie collective.

« Vers **l'école du 3<sup>e</sup> type** »... une vie quotidienne partagée avec les personnes qui gravitent autour de l'école, des opportunités de projets, des partages de compétences... Cette ouverture nous permet cette année d'être accompagnés par des personnes bénévoles sur des temps spécifiques sur la culture hispano-américaine, le japonais, la botanique, la géolo-

gie, la musique... l'école organise régulièrement des sorties à la bibliothèque de Champagné-Saint-Hilaire et participe à ses projets jeunesse menés.

Cette année, nous participerons aux rencontres internationales de l'école dehors qui se dérouleront à Poitiers du 31 mai au 4 juin 2023. Colloque scientifique, ateliers et activités pratiques parsèmeront des parcours thématiques proposés.

Lors de cette rentrée 2022/2023, il reste quelques places disponibles. Nous avons de nombreux projets petits et grands, que nous allons développer au cours de cette année : sorties, randonnées, échanges entre écoles...

Nous remercions chaleureusement Johan Borsoti pour son implication, son écoute et sa disponibilité tout au long de l'année passée.

Nous sommes heureux de pouvoir vivre cette aventure enthousiasmante. Si vous souhaitez nous rejoindre, l'association est ouverte à toutes et tous et ce sera un plaisir de vous accueillir pour cheminer ensemble.

L'équipe du Jardin à Grandir vous souhaite une belle année 2023, solidaire, engagée et riche de joies quotidiennes... !

07 54 37 56 80

Notre site internet :

<https://lejardinagrandir.jimdofree.com>

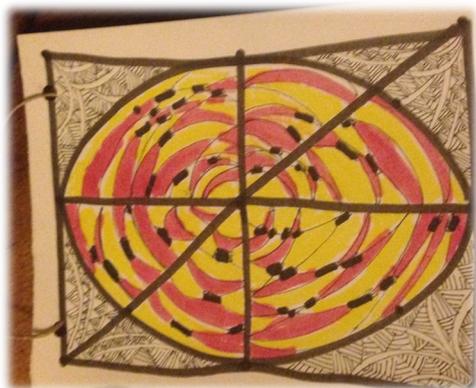
Retrouvez-nous sur Facebook : Le jardin à Grandir



L'association Let's go . Allons-y ! propose des activités tournées vers le retour ou le maintien d'un Bien-être joyeux, léger et créatif quelles que soient les situations.

Durant l'année 2021-2022, l'activité de l'association s'est essentiellement concentrée sur des séances de Qi Qong et de Tai-Chi.

Deux ateliers ont été proposés pour le Téléthon : atelier tisanes et atelier jeu graphique.



Pour La Semaine **Bleue**, un atelier d'écriture de haïkus et un atelier de Qi Qong ont été animés.

**Banc**  
**Lac**  
**Ephémère**  
**Uni**

*Le banc et le lac  
Unis par un éphémère  
Instant... Envolée*

L'année 2022-2023 a démarré avec des séances de Qi Qong et de Tai-Chi :  
Mercredi : 18h45 à 20h00 – Grande Salle des fêtes.

Des événementiels pourront être organisés selon la demande :  
promenades de sensibilisation aux paysages avec activités Land Art, écriture, botanique, ...ateliers mudras (ou yoga des doigts pour le bien-être du corps et de l'esprit)  
peinture en mouvement.

Vous pouvez nous faire part de vos envies en les mettant dans la boîte aux lettres de l'association à la mairie de Champagné-Saint-Hilaire

### **Coordonnées :**

Adresse postale

Association Let's go. Allons-y !...

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire

86160 Champagné-Saint-Hilaire

Adresse email : [letsgo.ass86@gmail.com](mailto:letsgo.ass86@gmail.com)

Téléphone de Marie-Paule Jalladeau :  
06 62 2115 17

*Marie-Paule JALLADEAU*

## Le Merveilleux Noël



Cette année, nous avons eu le plaisir de reprendre le rythme de nos ateliers du mardi !!!

C'est ainsi que pour la fête de la Saint-Gervais, nous avons pu présenter notre production de nos divers travaux.

Et renouer avec nos habitudes.

Puis reprendre en Septembre, et préparer la journée Portes Ouvertes, qui a eu lieu le dimanche 27 novembre. Malgré une si longue absence, nous avons eu la joie d'accueillir nos fidèles visiteurs, ce qui nous encourage à persévérer.

Au cours de cette journée, un stand était réservé pour le Téléthon. Nous avons décoré des boules de Noël et la recette sera versée pour cette organisation.

Nos travaux sont divers, et les matériaux utilisés pour la fabrication de nos objets, le sont aussi :  
Le tissu, le vitrail, la broderie, l'osier, et le bois.

Nos ateliers sont ouverts à tous, venez nous rejoindre le mardi de 10h à 17h, un bon accueil vous sera réservé.

Au nom de toute l'équipe du Merveilleux Noël, je souhaite que cette année 2023, soit source de santé, d'amitié et de partage.

*Anne-Marie CHAMBON*



Terre Paille et Compagnie fête ses 10 ans cette année !

Cela fait un peu plus de 10 ans que l'association fait la promotion de la construction naturelle et de l'aménagement écologique, nous avons eu le bonheur et la fierté d'accueillir plus de 3000 personnes venant d'un peu partout en Europe.

L'association a démarré son histoire par la construction d'une maison en terre et paille autonome puis a poursuivi l'aventure à travers, entre autres, des projets de conservation fruitière, la transmission des techniques de construction naturelle, de jardinage écologique, de taille, de greffe, le développement de poêles de masse, de fours à pain en terre, d'un semoir pour faire du semis direct sans travail du sol, des projets de culture collective etc....

L'association est aussi propriétaire d'un verger-conservatoire et d'une petite pépinière de 1ha3 sur la commune et cherche un jeune pépiniériste motivé pour s'installer et produire les plantes nécessaires à la re-végétalisation de nos territoires. Avis aux amateurs!

Pascal et Chenli Depienne, qui ont bénéficié d'un soutien pour la concrétisation de leur projet de vie, ont depuis consacré leur lieu et une bonne partie de leur temps pour rendre et partager les savoir-faire acquis dans leur quête d'une vie plus respectueuse de l'environnement et de l'humain. De formations formelles à des chantiers participatifs pédagogiques et gratuits, l'association Terre Paille et Compagnie a produit jusqu'à 12000 repas à l'année pour nourrir leurs hôtes avec des produits du jardin. La maison autonome, la serre bioclimatique, le potager, le verger et le paysage comestible de La Courdemièrre ont démontré leur résilience à travers les années et notamment les épisodes de sécheresse que nous avons connus ces dernières années. L'association tente de réconcilier le meilleur des savoir-faire ancestraux et le fruit des avancées scientifiques et écologiques pour développer une approche de l'aménagement capable de répondre à nos besoins sans gâcher le paysage et les ressources de nos enfants.

Cela passe de la gestion de l'eau et des ressources à la production agricole (à petite échelle), des modes de constructions aux moyens de chauffage, de l'autonomie à l'efficacité énergétique, du vivre ensemble entre humains et avec la faune...bref, il s'agit d'une approche systémique aujourd'hui appelée la Permaculture et d'un ensemble de solutions, qui, mises bout-à-bout, permettent de conjuguer un certain confort de vie tout en intégrant les activités humaines dans les écosystèmes naturels. Il ne s'agit pas du minimum syndical, mais de la recherche d'un confort "juste" favorisant une meilleure santé physique et mentale et la satisfaction de ne pas participer au saccage de notre planète et de la vie qu'elle héberge.

Pascal Depienne est par ailleurs consultant en aménagement urbain pour conseiller les collectivités et les aménageurs sur le développement de la résilience urbaine, car il se trouve que les solutions développées à La Courdemièrre trouvent aussi leur sens au niveau des quartiers et même à l'échelle d'un territoire. La gravité et la complexité des problèmes sont aussi déprimants que les solutions sont simples et sobres: stocker l'eau, utiliser des matériaux naturels, recycler nos déchets, réguler notre avarice, partager, s'éduquer sur le fonctionnement de nos écosystèmes.

Terre Paille et Compagnie s'est créée sur une désillusion d'une modernité pour en expérimenter une autre, engageante et séduisante. Or, si vous lisez la presse, vous avez dû comprendre que le monde s'effondrait (économie, climat, biodiversité, santé ...) et que l'humanité continue, tel un éternel adolescent consommateur, à vouloir jouir de chaque instant sans se poser la question du lendemain et du partage du gâteau. La biodiversité va bientôt se réduire aux mouches, aux rats et aux moineaux, parce que ceux-ci pullulent sur nos déchets. Terre Paille et Compagnie a un agenda, c'est certain, mais l'association peut se diversifier et la structure et ses locaux peuvent servir à d'autres projets.

Ouvrons les yeux, l'urgence est là, chacun peut s'inventer un devoir d'agir, de résister et de vivre! Engageons nous!



<http://terre-paille.fr>

<https://www.facebook.com/terrepailleetcompagnie/>

Le Directeur  
Pascal DEPIENNE

Si vous vous baladez autour de Champagné, vous constaterez un point commun à chaque chemin, hameau, jardin, haie ou bordure de champs : la présence de poiriers. Portant de petites poires rondes à longue queue d'un jaune/vert appétissant, sucrées mais âpres ou de plus grosses en forme de bouteilles d'un vert clair uniforme à la chair pierreuse et très douce, ces arbres offrent chaque année leurs fruits de juillet à octobre. Il en est de même pour les pommiers.

Grâce aux agriculteurs et aux particuliers qui ont conservé ces arbres et qui ont eu la gentillesse de nous raconter leur histoire, on a pu déduire les usages de certaines variétés.

Avec leur accord et une poignée de bénévoles, nous avons entrepris, à l'automne 2021 et 2022, de ramasser une partie de ces fruits dans le but de les transformer en cidre, jus, compotes et fruits séchés.

Ainsi est née l'association « La Ferment'haie ».  
Elle a pour objectif de :

- préserver le patrimoine fruitier et arboré local
- sensibiliser le public à cette préservation
- utiliser ce patrimoine comme support de médiation
- promouvoir l'autonomie alimentaire
- valoriser les richesses non exploitées du territoire

Concrètement, on s'intéresse à toutes les espèces fruitières anciennes et locales (pommes, poires, cerises, pêches, coings, brugnons, vignes, cormes) en les entretenant (taille/restauration), en les multipliant (greffage, semis), et en les valorisant pour soutenir nos actions.

Merci à tous ceux qui nous ont déjà fait confiance (agriculteurs, particuliers, communes et associations locales) et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

L'équipe de la Ferment'Haie

- [lafermenthaie@outlook.fr](mailto:lafermenthaie@outlook.fr)
- 06 42 65 38 37

## Les Donneurs de Sang Bénévoles—DSB

Nous tenons à remercier tous les donneurs et donneuses qui se sont déplacés pour nos collectes de 2022.

Nous avons eu une collecte le 17 mars, à laquelle 30 donneurs sont venus. Puis une seconde le 18 novembre avec 30 donneurs également.

Pour information, il est nécessaire de venir muni d'une **pièce d'identité** pour pouvoir donner.

Il n'existe à ce jour pas de traitement ni de médicaments de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles issus des dons. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable. D'autant plus que les besoins ne cessent d'augmenter. **Chaque jour en France, 10 000 dons sont nécessaires pour soigner un million de malades par an, souffrant de cancer, de maladie du sang ou d'hémorragie.**

Ces malades sont soignés grâce aux dons de sang, directement via la transfusion sanguine ou indirectement par l'utilisation des médicaments dérivés du sang issu du don de plasma. **Donneurs, c'est grâce à votre générosité que les médecins sauvent des vies en administrant à leurs patients des transfusions de sang, de plasma et de plaquettes indispensables au bon fonctionnement du corps humain. Chaque don permet donc de soigner trois personnes.**

L'autosuffisance nationale en produits sanguins est « la » mission de l'EFS. Développer la col-

**lecte au plus près des donneurs, gérer avec rigueur les réserves de produits sanguins, qui ont une durée de vie limitée, et réfléchir avec les prescripteurs au « transfuser juste et mieux » : tels sont les moyens mis en œuvre par l'EFS pour rester fidèle à ce choix de société.**

**Nous espérons donc que vous serez nombreux lors de nos prochaines collectes. La collecte de 2023 aura lieu le 12 mai.**

### Les manifestations 2023 :

- **Concours de belote 18 février**
- **Théâtre les 25 et 26 février**
- **Voyage le 20 mai**
- **Assemblée générale le 18 novembre**
- **Illuminations et Téléthon les 1<sup>er</sup> et 2 décembre**

### Le bureau :

- **président : CAMUS Emmanuel**
- **vice-président : POUPARD Jean-michel**
- **trésorière : VUZE Caty**
- **trésorière adjointe : COLLINET Clémence**
- **Secrétaire : PIN Christelle**
- **secrétaire adjointe : THOMAS Anaïs**

**Membres : ARCOURT Pascal, BONNIN Vincent, SQUINABOL Stéphane, VUZE Claire, THOMAS Damien, DESCHAMPS Océane.**

Nous vous présentons à tous et à toutes, nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

Anaïs THOMAS

# 4 - EXPRESSION LIBRE

## Noël des années 40

Aujourd'hui, c'est Noël ou plus exactement, ce sera demain, me disent tour à tour papa, maman, pépé et mémé.

« Ah bon... ! »

Quand les enfants sont très sages, il arrive qu'ils trouvent quelques surprises dans leurs galoches, le matin. Nous allons bien voir...

Il fait froid. Ma sœur et moi, restons jouer à la maison. Vers le soir, pépé rentre le bois pour la cheminée ; il a choisi avec soin une belle bûche. Elle sera mise dans l'âtre après le dîner, frugal et assez vite pris. Les grands se recoiffent et prennent des vêtements propres. Toute la famille s'installe en cercle autour de la cheminée où la bûche commence à brûler. Mémé prend alors une assiette, y verse un peu d'eau bénite et y trempe un rameau de buis réservé à cet effet depuis le dimanche de Pâques. Elle tend cette assiette à pépé, qui, très dignement, la tête découverte, bénit la bûche, imité par chaque membre de la famille. C'est mémé qui accomplit ce geste la dernière, et s'en va bénir chaque pièce de la maison, chaque lit, puis vient verser sur le feu le reste ainsi que le buis qui brûle en crépitant.

Chacun prie en silence, agenouillé sur la chaise penchée à l'envers vers le feu. Le silence et l'air grave de chacun m'impressionnent... Enfin, pépé se redresse, remet sa chaise dans le bon sens, suivi de tous les membres de la famille.

Les visages sont sereins maintenant, les discussions reprennent.

On pend la pincette à tour de rôle pour faire jaillir les étincelles, en faisant des vœux. Les étincelles représentent l'espoir et on chante « Poulette à Nô, jau à Pâques, mon parrain, ma marraine m'apporteront de belles étrennes », et défilent alors tous les souhaits de chacun. En regardant les gerbes d'étincelles, on est aussi heureux que si on possédait vraiment toutes ces choses désirées. Les adultes souhaitent de bonnes récoltes, des sacs de blé... Oh, ces milliers d'étincelles qui montent ! De la réussite dans l'élevage des animaux, une bonne santé toute l'année, encore plus d'étincelles ! Et puis plein d'argent, et puis surtout la paix. Enfin, il faut bien s'arrêter.

Les uns, les autres racontent des histoires. On partage quelques fruits : pommes, poires, noix,

parmi les plus beaux de la réserve du grenier. On les savoure vraiment, la joie au cœur, les enfants que nous sommes sur les genoux des grands. Pépé raconte qu'il faut que le « fouget » (foyer-cheminée) soit bien propre car la vierge Marie viendra peut-être s'y reposer et, joignant le geste à la parole, il prend la pelle et couvre le feu de cendres pour que la bûche ne brûle pas en entier. Il faudra la remettre à brûler un peu chaque jour jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier. Puis, ce jour-là, on réservera précieusement le dernier bout de tison jusqu'au prochain Noël où il sera mis à brûler pour enflammer la nouvelle bûche d'alors. Entre temps, il est censé protéger la maison de la foudre.

Avec la balayette de genêts, pépé nettoie bien l'âtre, ma sœur et moi laissons nos petites galoches sur cet espace bien nettoyé, et, après les câlins du soir, nous partons nous coucher. Bonne nuit à tous !

Nous dormons bien, nous ne sommes pas habituées aux jouets. Il y a eu la guerre et nous savons à peine qu'il existe des jouets. Au petit matin, nous voulons nous chausser, mais qu'est-ce que c'est ? Des petits paquets dans nos galoches ! Une petite casserole de dinette pour l'une, deux petites assiettes pour l'autre ; quelles merveilles ! Deux petits morceaux de sucre et chacune un petit gâteau qui ressemble étrangement à ceux que fabrique rarement mémé. Nous sommes comblées, il y a même une petite pièce de monnaie au fond de la chaussure. C'est vraiment merveilleux. Les grands s'endimanchent pour aller à la messe, une grande personne restera avec nous car il fait trop froid pour emmener les petites aujourd'hui.

Les Noëls suivants nous apporteront un peu plus. Je me souviens des premières oranges et les cadeaux reçus alors seront toujours utiles : tissu, laine, vêtements et une petite pièce de monnaie, et une fois, des crayons de couleur.

Les oncles et les tantes nous offrent quelques sucreries au Nouvel An, après les vilaines années de guerre pendant lesquelles il n'y avait rien de superflu. Je n'ai cependant jamais manqué de l'essentiel, je n'ai jamais souffert de la faim car, dans les fermes, même pendant ces années terribles, on se débrouillait toujours

pour la nourriture.

Les femmes étaient très habiles de leurs mains et fabriquaient des vêtements d'enfants dans ou plutôt avec les vieux vêtements des adultes, en choisissant les parties les moins usagées. Elles tricotaient la laine des moutons ; elles avaient repris les fuseaux pour filer cette laine. Les hommes avaient repris l'habitude de pétrir et

cuire le pain dans le four des villages avec la farine qu'ils arrivaient à faire moudre dans les nombreux moulins qui tournaient alors avec l'eau du Clain. Les meuniers et les paysans étaient complices mais prenaient aussi des risques face à l'occupant allemand et aux dénonciateurs.

Henriette BLAUDEAU

## Janvier,

L'hiver est arrivé  
Le froid s'est installé,  
Les arbres sont givrés  
La nature est ouatée,  
Tout est feutré.



Comment distinguer  
Le cormier et le merisier,  
Le cornouiller et l'alisier,  
Le pommier et le poirier ?  
Tout est enveloppé.

Un rideau immaculé  
Rapidement s'est formé  
À l'orée de la forêt.  
Les chevreuils, les sangliers  
Ne savent plus où aller.

Des perles de diamant  
Se balancent doucement  
Dans le saule éploré  
Qui s'incline devant le passant,  
Par ce spectacle émerveillé.



Quelques petits oiseaux grelotant  
S'aventurent prudemment  
Sur la terrasse habitée,  
Défiant le chat persan  
Qui n'a qu'une envie : les croquer.

Merles, rouges-gorges et mésanges  
Toujours épris de liberté  
Mais perdus dans ce paysage poudré  
Cherchent quelques miettes éparpillées  
Ou quelques graines abandonnées.

Il faut bien survivre  
Quel que soit le temps  
Et affronter le froid et le givre  
En attendant le printemps  
Qui nous égayera de leurs chants.



Annette, le 28 janvier 2022

# Champagné-Saint-Hilaire, une commune où il fait bon vivre...

## MÉMOIRE ET RESPECT



## POUR NOTRE AVENIR, des INVESTISSEMENTS respectueux de notre planète



## CULTURE, SPORT et CONVIVIALITÉ



## CONVIVIALITÉ et LOISIRS





15 octobre 2022, **HOMMAGE à SAMUEL PATY**. Devant le pupitre installé par les agents municipaux, ainsi que devant l'arbre où les enfants ont accroché leurs messages de paix et de liberté, avec une implication énorme de leurs enseignantes et de l'Académie, Agnès Castel, inspectrice, prononce un discours poignant, Samuel Paty était épris de liberté, notre petite commune rurale est reconnaissante.



Un temps fort à la bibliothèque municipale, la **SEMAINE PORTUGAISE**, dans le cadre du prix des lecteurs de Cognac. Un grand merci à Patricia

# Illuminations



et



# Téléthon 2022



# L'école d'hier



Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05.49.37.30.91

E-mail : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

Visitez notre site →

